

ÉDITION 2019

L'OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE DU PAYS DE LORIENT

Contacts :

Hélène BOUTELOUP
02 97 12 06 48

Directeur de la publication : Philippe LEBLANCHE
ISSN 2118-1632

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p.04
LE TERRITOIRE.....	p.05
ANALYSER LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES	p.06
LES EXPLOITATIONS.....	p.06
L'EMPLOI AGRICOLE.....	p.08
LES CHEF•FE•S D'EXPLOITATION.....	p.12
LES SALARIÉ•E•S AGRICOLES	p.16
L'AGRO-ALIMENTAIRE	p.18
ANALYSER LES ENJEUX DE RENOUVELLEMENT	p.22
L'ÂGE DES EXPLOITANTS.....	p.22
LES INSTALLATIONS AGRICOLES.....	p.24
ANALYSER LES NOUVEAUX MARCHÉS.....	p.28
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.....	p.28
LA CONSOMMATION LOCALE	p.38
ANALYSER LA SOUS-TRAME DES MILIEUX AGRICOLES	p.40
L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT	p.40
LE BOCAGE	p.42
ANALYSER LES ÉVOLUTIONS SPATIALES	p.44
LA SURFACE AGRICOLE.....	p.44
LE FONCIER AGRICOLE	p.48



INTRODUCTION

Le pays de Lorient porte une ambition forte en matière de développement et de valorisation de l'activité et des espaces agricoles. Cette ambition trouve sa traduction tant dans le SCoT du pays de Lorient que dans la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient.

D'une part, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) comporte des orientations fortes en matière de sécurisation du foncier agricole, notamment par le biais de l'identification et la délimitation d'espaces agricoles protégés dans les espaces soumis à une pression urbaine intense, en prévoyant une très forte réduction de la consommation d'espace, et en localisant au mieux les capacités de développement urbain. Par ailleurs, il organise le développement du territoire pour une meilleure valorisation de la Trame Verte et Bleue au sein de laquelle l'agriculture trouve toute sa place.

D'autre part, la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du pays de Lorient constitue le "pacte" local et multi-partenarial destiné à préserver et valoriser l'agriculture locale et ses productions. La Charte confirme avec force la volonté partagée de préserver une agriculture forte depuis 2000, avec une composante spatiale volontariste (foncier), une dimension d'attractivité et de durabilité du territoire, et une vision économique dans le domaine de l'emploi et de l'alimentation, dans le cadre notamment du Projet Alimentaire Territorial de Lorient Agglomération, labellisé Programme National d'Alimentation (PNA) par le Ministère de l'agriculture et l'Ademe en 2017.

L'observatoire de l'agriculture fait partie intégrante de la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation. Par ailleurs, l'évaluation tous les 6 ans de la mise en œuvre du SCoT implique également une observation régulière de la place de l'agriculture sur le territoire. À ce titre, AudéLor a été missionnée pour observer et évaluer la consommation annuelle d'espace par l'urbanisation et en particulier la consommation des terres agricoles.

Cet observatoire a été élaboré en partenariat par AudéLor et la Chambre d'agriculture à la demande de Lorient Agglomération. Afin de l'enrichir et de partager les objectifs et

modalités de l'observation, l'observatoire est piloté par un comité rassemblant la Chambre d'agriculture, Lorient Agglomération, la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan, la SAFER Bretagne, le Conseil de Développement du pays de Lorient.

Les données traitées par AudéLor et la Chambre d'agriculture ont été fournies par la Chambre d'agriculture, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et les services fiscaux. L'ensemble de fiches ici proposées rassemble des indicateurs définis dans le cadre du premier observatoire de l'agriculture réalisé en 2013, complétés de nouveaux indicateurs déterminés par le comité de pilotage en 2018. L'objectif est de faire le point sur les dynamiques agricoles observées depuis 2013, ainsi que sur le contexte local au sein du Morbihan et de la Bretagne.

Cet observatoire 2019 porte sur 30 communes constituant le territoire du SCoT du pays de Lorient, qui réunit Lorient Agglomération et la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan. Le prochain observatoire sera étendu au périmètre de Quimperlé Communauté (16 communes), qui s'inscrit désormais dans le nouveau pays de Lorient.

Nous avons la conviction que la filière agricole est une chance pour notre territoire, de par sa place dans notre économie mais aussi pour les valeurs écologiques et paysagères qu'elle confère à ce territoire et ses habitants, et bien entendu pour la diversité, la qualité et l'accessibilité de notre alimentation.

L'observatoire est aussi là pour nous rappeler régulièrement la valeur de l'agriculture et des espaces agricoles, mais aussi pour nous permettre de fonder nos analyses et actions communes sur des indicateurs objectifs et partagés.

Jean-Marc Le Clanche et Tristan Douard



L'agriculture
du pays
de Lorient

**1 100 emplois
agricoles en
2017 soit 1,3%
des actifs**

**537
entreprises
agricoles
en 2017**

**2 963 salariés
de l'industrie
agro-alimentaire
en 2017**

**32 880 ha
de Surface
Agricole Utile
en 2017 soit 38 %**

LE TERRITOIRE

Pays de Lorient

- Lorient Agglomération
- Communautés de Communes
de Blavet Bellevue Océan

Source : AudéLor



LES EXPLOITATIONS

537 EXPLOITATIONS EN 2017

SOIT - 13% PAR RAPPORT À 2010

537 entreprises professionnelles agricoles sont identifiées en 2017 (données MSA), contre 615 en 2010 et 567 en 2015 : soit une baisse de 13% en 7 ans (2% en moyenne annuelle).

Cette baisse est une tendance nationale, principalement liée au non-renouvellement lors des départs à la retraite et au regroupement des exploitations (une installation pour trois départs).

On constate une **plus forte présence des exploitations** agricoles au **nord du territoire**, principalement au nord de la RN 165.

Entre 2000 et 2010, le pays de Lorient avait vu le nombre de ses fermes baisser (-35%) dans des proportions semblables aux autres territoires bretons, soit une baisse annuelle de 5%. **Le rythme de disparition des exploitations semblerait se ralentir.**



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres proviennent des plaquettes réalisées par la Chambre d'agriculture sur les deux EPCI qui composent notre territoire : les entreprises professionnelles agricoles se limitent aux activités d'élevage et de cultures, recensées par la MSA.

L'EMPLOI AGRICOLE

1 100 EMPLOIS AGRICOLES

UN MAINTIEN DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE, SOUTENU PAR UNE FORTE AUGMENTATION DES SALARIÉ•E•S

La baisse brutale de l'emploi agricole observée est essentiellement liée à la donnée, puisque les propriétaires fonciers ne sont plus identifiés dans l'emploi agricole après 2012.

Cela a ainsi **diminué artificiellement l'ensemble de la population active agricole**, avec une perte de 160 emplois, soit environ 10%. Les chef•fe•s d'exploitation à titre principal retrouvent leur place prépondérante avec 70% de la population active agricole en 2017.

Le reste de la baisse de la population active agricole s'explique par **une perte de 16% des chef•fe•s d'exploitation depuis 2007**, tandis que les emplois salariés sont en augmentation constante depuis la reprise de 2007 : leur effectif a été multiplié par 6 en 10 ans. Les salarié•e•s représentent ainsi 1/4 de la population active agricole en 2017. Tandis que les conjoint•e•s

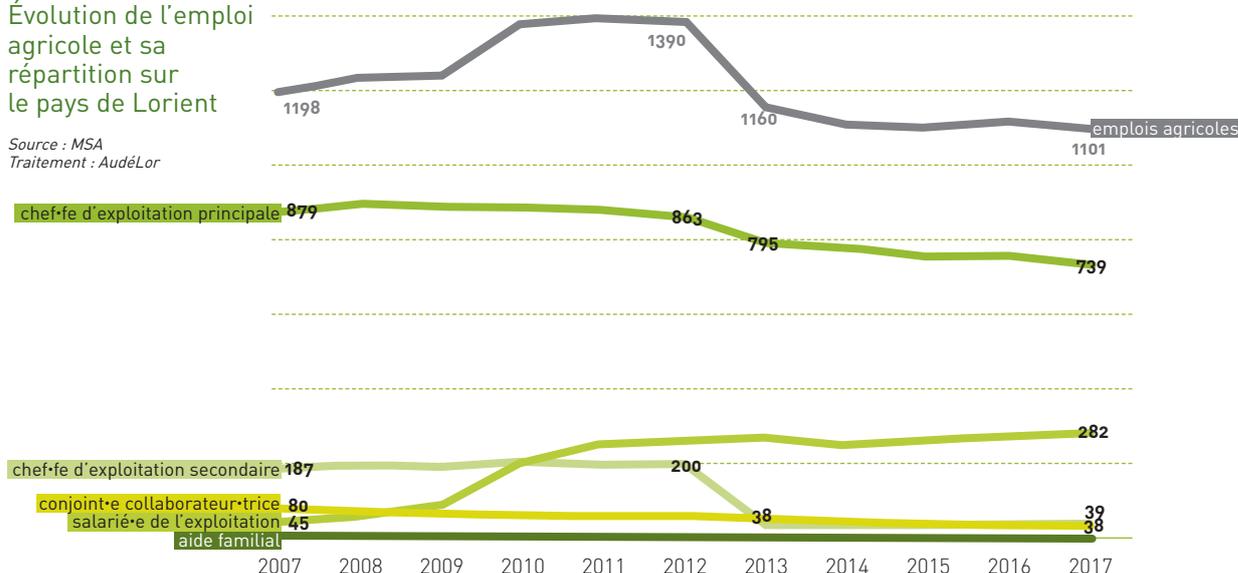
collaborateur•rice•s sont en baisse constante pour ne plus représenter que 3% de l'emploi agricole et les personnes au statut d'aide familial ont quasiment disparu.

Cette baisse de chef•fe•s d'exploitation est toujours liée au déséquilibre dans le renouvellement des chef•fe•s d'exploitation engendrant la disparition d'exploitations ou leur agrandissement. En moyenne, une installation pour trois départs est observée.

La diminution de l'aide familiale des personnes à la retraite dans les exploitations, en particulier en bovin lait, induit une augmentation du recours aux salarié•e•s agricoles, ainsi qu'un recours croissant à l'emploi saisonnier. Enfin, les salarié•e•s des groupements d'employeurs représentent une part non négligeable, avec 12% des salarié•e•s agricoles sur le territoire.

Évolution de l'emploi agricole et sa répartition sur le pays de Lorient

Source : MSA
Traitement : AudéLor



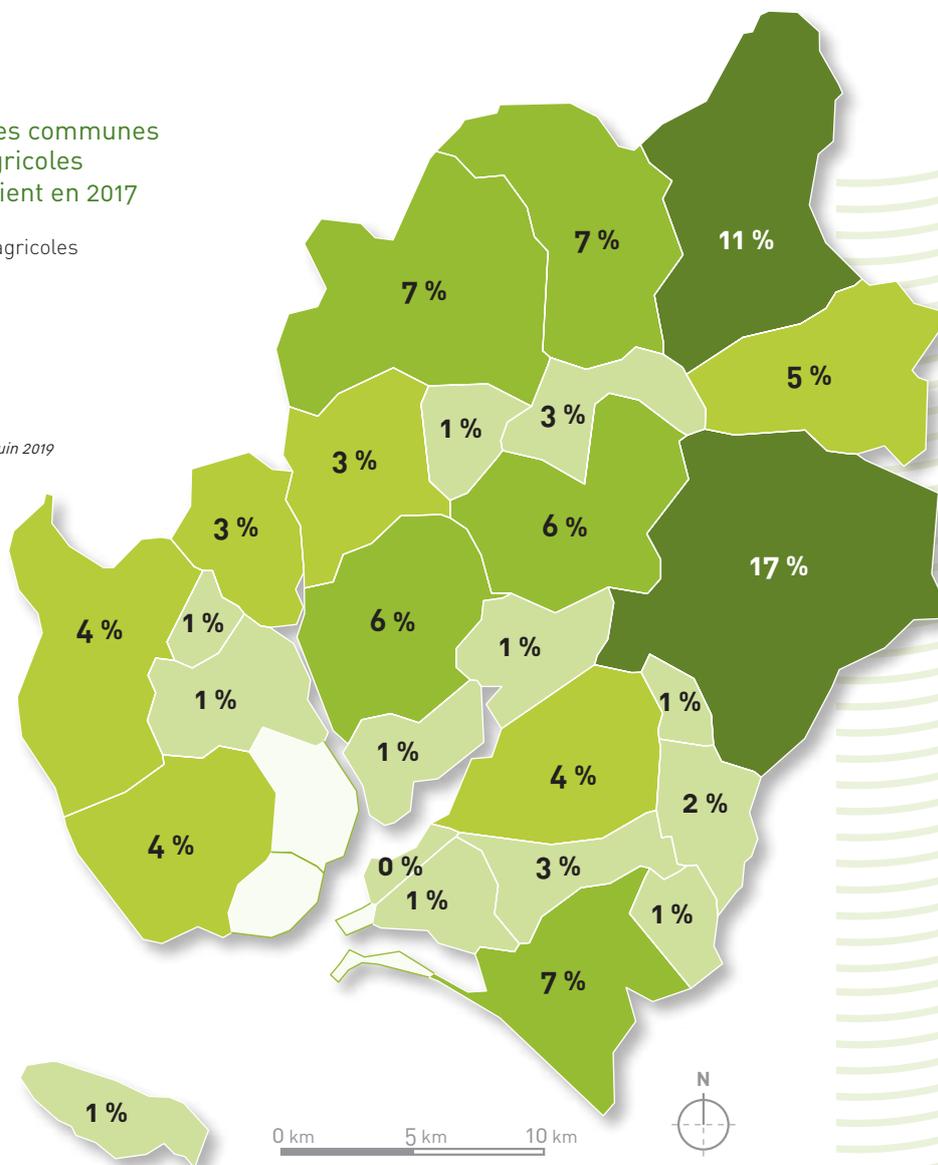
L'emploi agricole du pays de Lorient se répartit sur l'ensemble des communes en 2017, avec un poids important des communes au nord de la RN 165, comme Languidic et Bubry mais aussi Plouy ou Inguiniel.

On constate cependant que certaines communes du littoral telles Plouhinec, Guidel ou Plœmeur contribuent elles aussi à ces emplois, malgré les nombreuses contraintes en particulier foncières.

Contribution des communes aux emplois agricoles du pays de Lorient en 2017

- Pas d'emplois agricoles
- Moins de 3 %
- De 3 % à 6 %
- De 6 % à 10 %
- Plus de 10 %

Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF "services rendus aux cultures et aux productions animales", les activités ostréicoles et sylvicoles.

L'EMPLOI AGRICOLE

1,3% D'EMPLOIS AGRICOLES

UNE VALEUR RELATIVEMENT STABLE DEPUIS 2007

En 2017, cinq communes comportent toujours plus d'un emploi agricole sur dix : Lanvaudan, Inguiniel, Bubry, Quistinic et Calan. Si l'on regarde en nombre d'emplois agricoles, les communes de Languidic, Bubry, Plouay, Inguiniel et Plouhinec représentent 50% des emplois agricoles du pays de Lorient.

A contrario, l'emploi agricole représente une part faible de l'emploi à Caudan (1.1%) alors que le nombre de chef•fe•s d'exploitation agricole a augmenté entre 2007 et 2017. Le nombre d'emplois total est très important (> 6000) du fait notamment de la présence de la zone d'activités de Kerpont.

En termes d'évolution depuis 2007, l'emploi agricole a diminué dans la majorité des communes et en particulier sur les communes à proximité du centre urbain. Par ailleurs la hausse de l'emploi total, dans des proportions plus ou moins importantes, diminue d'autant plus la part de l'emploi agricole. L'emploi agricole a cependant augmenté sur certaines communes, notamment à Plouhinec (+24 emplois) ou à Caudan (+9 emplois).

Part de l'emploi agricole sur les communes du pays de Lorient en 2017

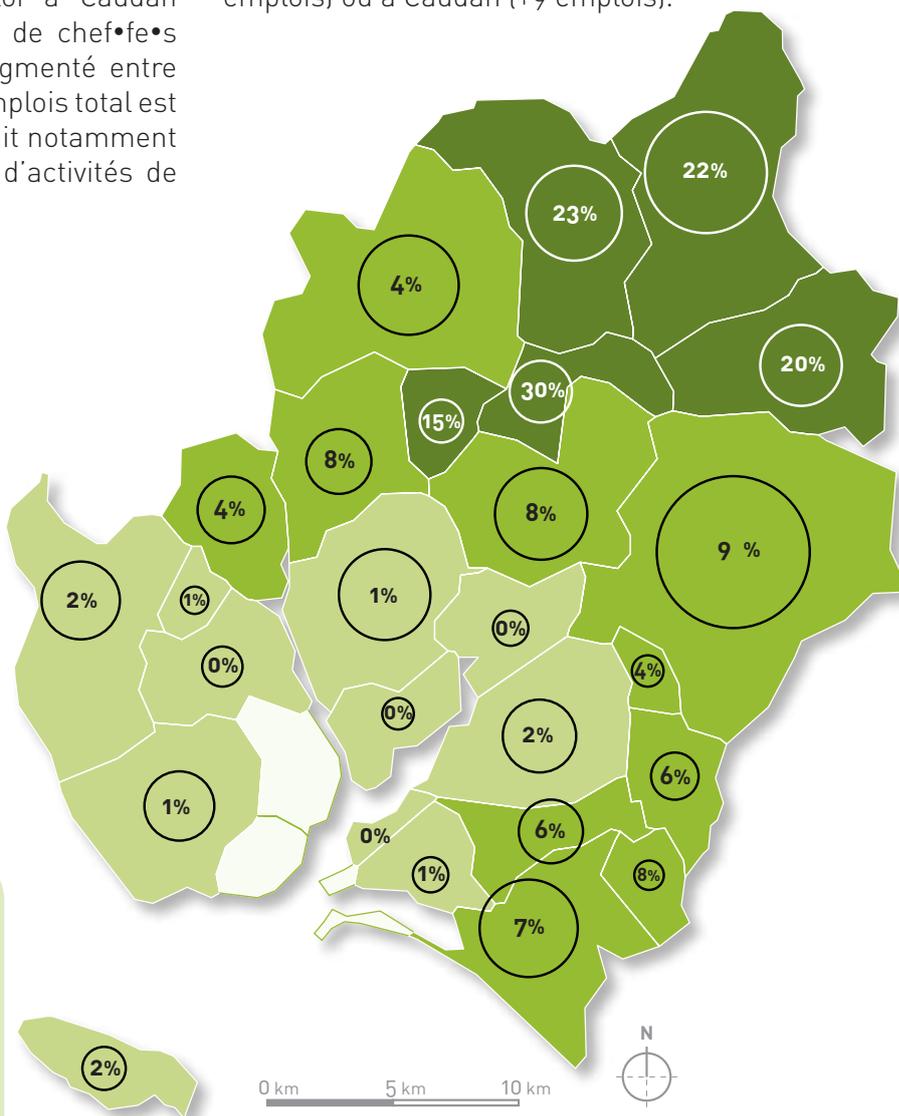
Part de l'emploi agricole sur l'emploi total de la commune

- Pas d'emplois agricoles
- Moins de 3 %
- De 3 % à 10 %
- De 10 % à 30 %

Nombre d'emplois agricoles



Source : MSA 2017 - Insee 2014
Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Les données globales d'emplois sont issues des dossiers complets de l'INSEE.

LES CHEF·FE·S D'EXPLOITATION

PLUS D'1 EXPLOITANT·E SUR 2

TOUJOURS EN PRODUCTION LAITIÈRE EN 2017

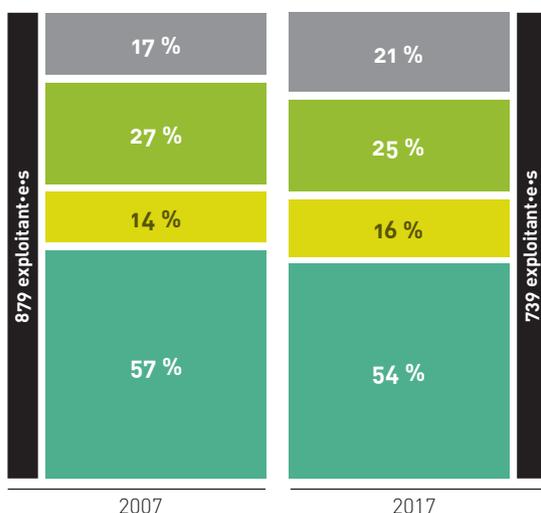
La production laitière reste dominante, avec 57% des exploitant·e·s en 2017. Les productions végétales représentent quant à elles 25%. **Les parts des différents types de productions ont peu varié en dix ans**, avec seulement une légère hausse de la part des élevages hors-sol (porcins et avicoles), du fait du maintien du nombre d'exploitant·e·s en hors-sol, contrairement aux autres productions.

Les exploitant·e·s en bovin lait sont majoritaires sur la plupart des communes, avec plus d'un chef·fe d'exploitation sur 5 en hors-sol sur les communes de Riantec, Inguiniel, Languidic, Plouay, Lanvaudan, Inzinzac-Lochrist, Guidel et Cléguer.

Répartition des chef·fe·s d'exploitation par production agricole

■ Autres ■ Végétal
■ Hors-sol ■ Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



Les cultures végétales ne sont majoritaires (en nombre d'exploitant·e·s) **que sur 6 communes**, principalement littorales et/ou proches du cœur d'agglomération : Groix, Plouhinec, Nostang, Caudan, Quéven et Locmiquélic.

Les répartitions d'exploitant·e·s en fonction de la production par commune appellent plusieurs commentaires :

- ▶ *le nombre d'exploitant·e·s à Gestel, Locmiquélic, Lanester, Sainte-Hélène et Brandérion étant faible (moins de 10), on ne peut pas vraiment parler d'une production dominante,*
- ▶ *sur certaines communes, les exploitant·e·s en production laitière et en production végétale sont proches en part, notamment à Kervignac, Caudan, ou encore Quéven,*
- ▶ *seule Riantec se démarque par sa part d'exploitant·e·s en hors-sol, identique à celle des cultures végétales, mais elle ne compte que 10 exploitant·e·s (3 en hors-sol).*

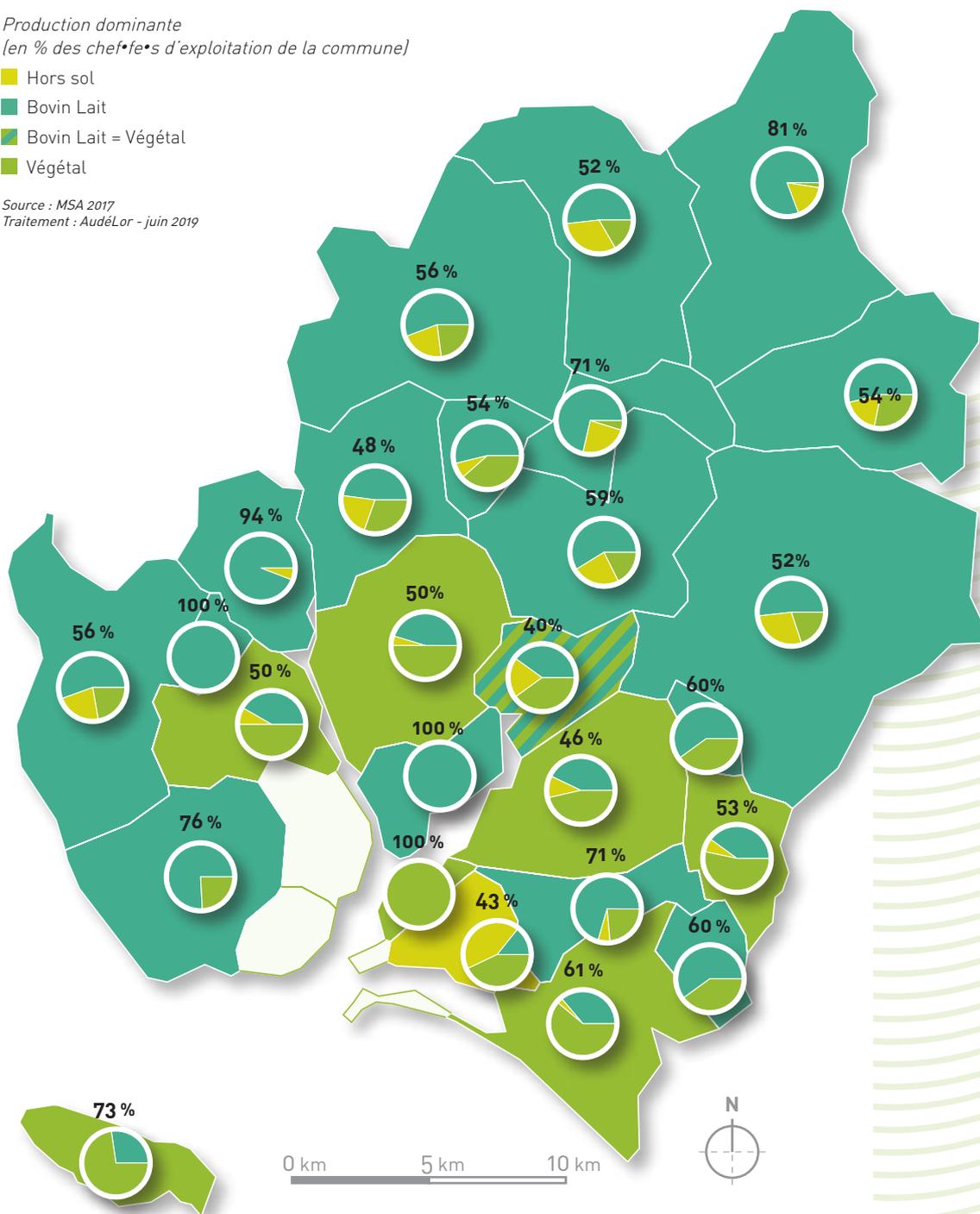
Les communes du nord et celles de l'est de Lorient Agglomération contribuent fortement à la production hors-sol, ainsi que Guidel. Les productions végétales du pays de Lorient sont principalement portées par les communes de première couronne, sur les plateaux agricoles (Quéven, Caudan, Cléguer, Hennebont, Kervignac, etc) mais également les communes avec une forte part de maraîchage (Plouhinec, Groix).

Production dominante des chef•fe•s d'exploitation en 2017

Production dominante
(en % des chef•fe•s d'exploitation de la commune)

- Hors sol
- Bovin Lait
- Bovin Lait = Végétal
- Végétal

Source : MSA 2017
Traitement : AudéLor - juin 2019



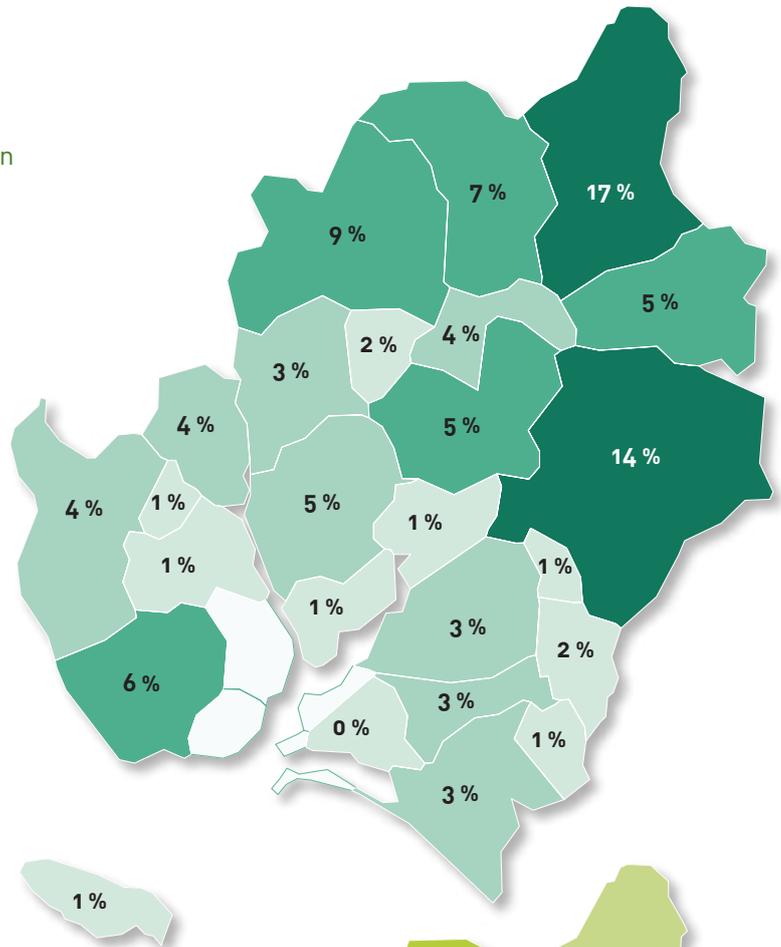
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Le bovin-lait regroupe les élevages de vaches laitières, les élevages bovins et les cultures associées à l'élevage. Le hors-sol concerne les élevages de volailles et de porcs. Le végétal comprend les cultures de céréales et de légumineuses, les fruits et légumes.

Répartition des chef•fe•s d'exploitation
du pays de Lorient
en production bovin lait en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

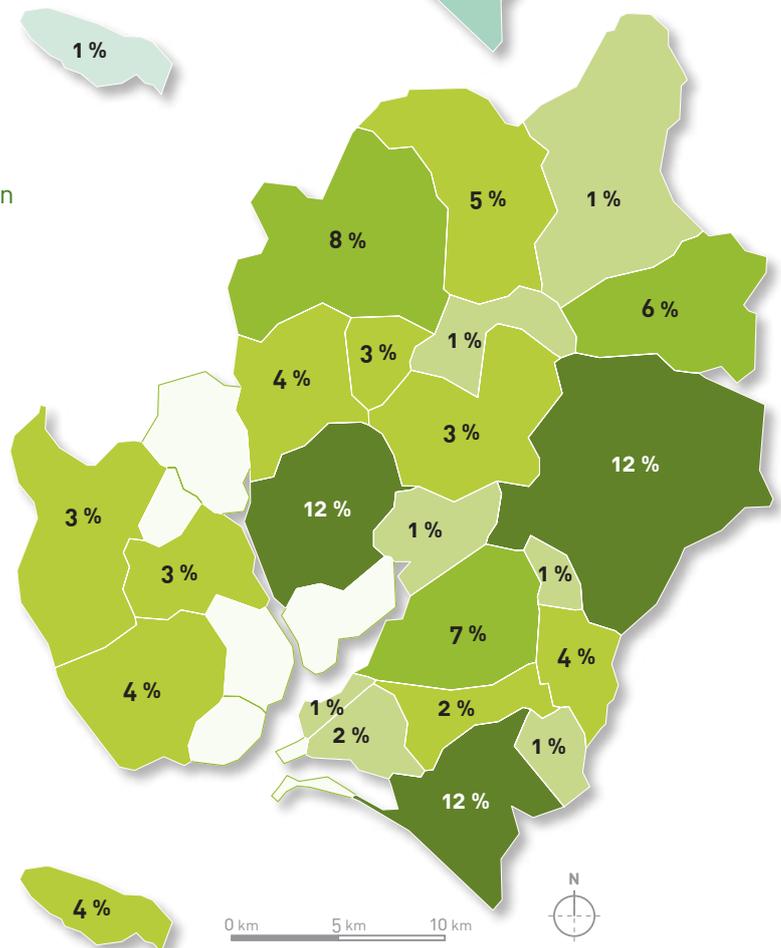
Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation
du pays de Lorient
en production végétale en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

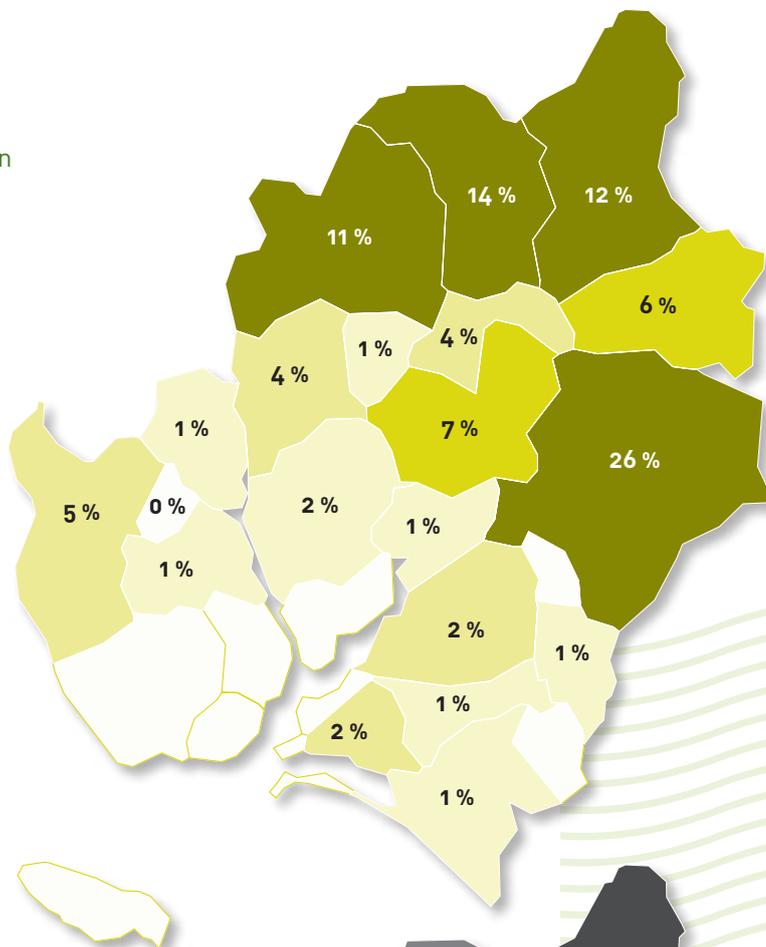
Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation du pays de Lorient en production hors-sol en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

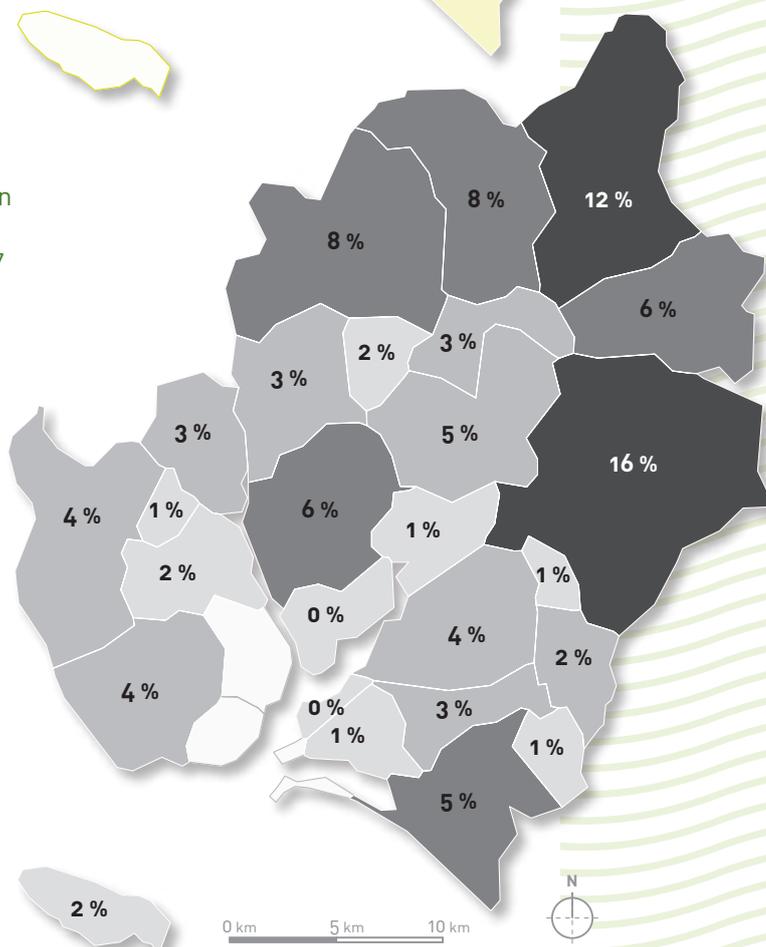
Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



Répartition des chef•fe•s d'exploitation du pays de Lorient de l'ensemble des productions en 2017

- Pas de chef•fe•s d'exploitation
- Moins de 2 %
- De 2 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

Source : MSA
 Traitement : AudéLor - juin 2019



0 km 5 km 10 km



LES SALARIÉ·E·S AGRICOLES

PLUS D'1/3 DES SALARIÉ·E·S EN PRODUCTION VÉGÉTALE EN 2017

Le nombre de salarié·e·s a augmenté quel que soit le type de production depuis 2007, mais avec des variations en fonction des années, en particulier dans les élevages.

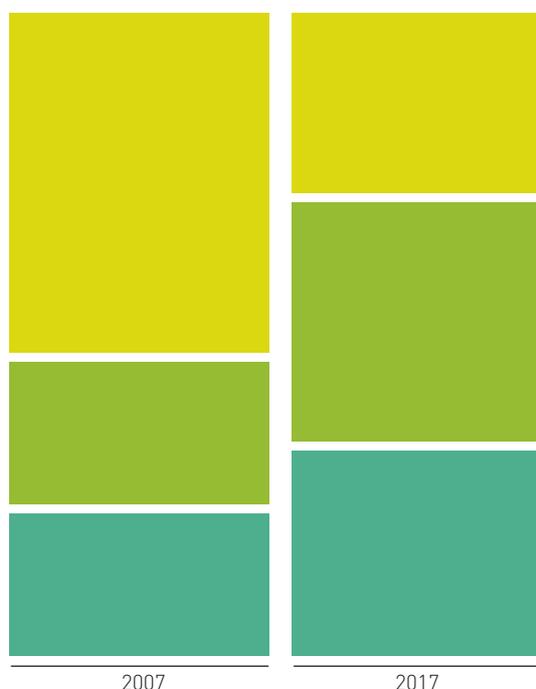
La production végétale reste prédominante en termes de nombre de salarié·e·s. Sa part dépasse maintenant un tiers des salarié·e·s. La production laitière emploie également plus de salarié·e·s, notamment du fait de la diminution de l'aide des parents à la retraite. La part de salarié·e·s dans les élevages porcins et avicoles a quant à elle fortement baissé, au profit des autres productions, même si le nombre de salarié·e·s dans les élevages de porcs et de volailles a augmenté. Cette forte augmentation de salarié·e·s, qui vient maintenir la population active agricole, peut s'expliquer par plusieurs facteurs : l'emploi saisonnier vient renforcer les effectifs, ainsi que le développement du recours aux groupements d'employeurs, dont les effectifs salariés ont doublé en 10 ans.

La dynamique de création d'ateliers de transformation et de développement des circuits de proximité pourrait également expliquer une partie de cette forte augmentation.

Répartition des salariés par secteur

- Hors-sol
- Végétal
- Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



Les communes présentant un nombre important de salarié·e·s sont celles sur lesquelles on constate une production dominante en cultures végétales et élevages hors-sol, qui emploient généralement plus de personnes.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

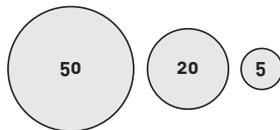
Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles. Les salarié·e·s des groupements d'employeurs ne peuvent pas être affectés à une ferme et donc a fortiori à une production.

LES SALARIÉ·E·S AGRICOLES

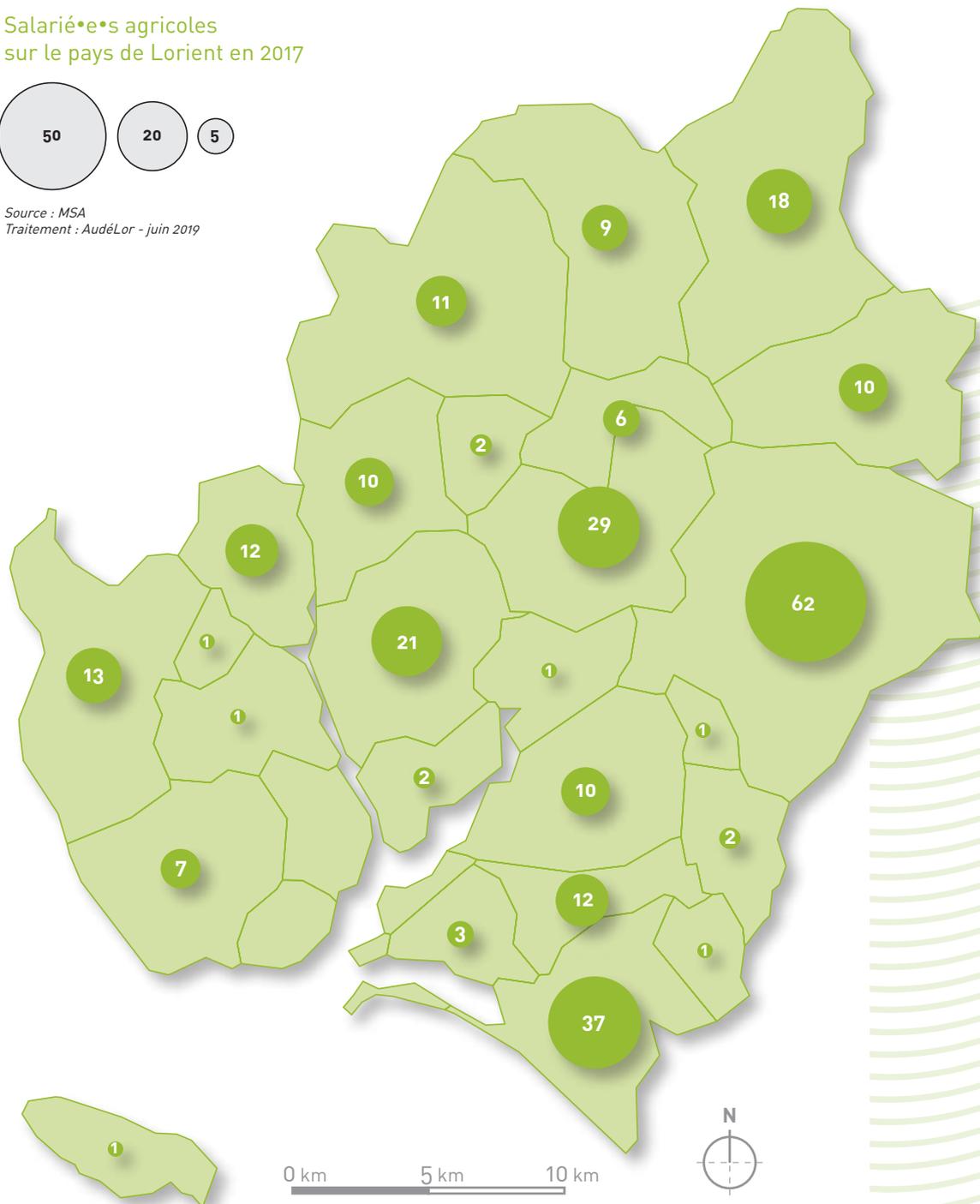
X2 SALARIÉ·E·S

DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS EN 10 ANS

Salarié·e·s agricoles
sur le pays de Lorient en 2017



Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019



L'AGRO-ALIMENTAIRE

35 ÉTABLISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES

EN 2017 DONT 60% DE PLUS DE 20 SALARIÉ•E•S

Nombre d'établissements par secteur en 2017

Source : ACOSS, MSA - Traitement : AudéLor



Le territoire SCoT comptait **35 établissements agro-alimentaires en 2017**, dont 6 établissements en transformation du poisson et des mollusques (1020Z).

Plus d'un tiers des établissements emploient plus de 50 salarié•e•s et 60% des établissements emploient plus de 20 salarié•e•s.

Les principales évolutions en 2017 consistent en l'implantation de 2 nouveaux établissements :

- ▶ *Les fumaisons de Groix, implanté en mars 2016 à Groix, qui transforment et conservent poissons, crustacés et mollusques. Cet établissement emploie actuellement 4 personnes.*
- ▶ *Cruzoe, implanté à Lorient mi 2016, qui prépare des jus bio à longue conservation par pression à froid de fruits et légumes (d'origine finistérienne). L'entreprise compte 6 salarié•e•s en 2017, 10 en 2018.*

L'établissement Cinq Degrés Ouest a également été transféré début 2018 de Riec-sur-Belon à Lorient : il n'est pas intégré aux statistiques de 2017, mais sera pris en compte dans celles de 2018.

Plusieurs établissements ont également réalisé de lourds investissements sur le pays de Lorient ces dernières années, et ont diversifié leurs gammes de produits, avec notamment :

- ▶ *Délivert à Plouhinec a investi 1,8 millions d'euros en 2017 pour renforcer ses capacités de production, aujourd'hui de 3 000 T/an.*
- ▶ *Guyader Gastronomie à Kervignac, a investi 6 millions d'euros en 2017 dans une nouvelle usine de 4 000 m² permettant de produire 3 000 T de produits finis. Cet investissement leur permet de multiplier leur production de cakes par 3, et de développer notamment une nouvelle activité, les cakes 100% végétaux.*

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les salarié•e•s de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS, complétées par les données MSA. L'entreprise "agro-alimentaire" considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév.2 de 2008 concerne les industries alimentaires.

L'AGRO-ALIMENTAIRE

2963 SALARIÉ•E•S EN AGRO-ALIMENTAIRE

SOIT +50% EN 10 ANS

L'effectif de salarié•e•s dans les industries agro-alimentaires a augmenté de 50% entre 2008 et 2017, soit environ 950 nouveaux salarié•e•s. Cela représente une progression moyenne annuelle des effectifs de 4,3%.

L'industrie agro-alimentaire occupe une place relativement importante sur le territoire, à l'image de l'ensemble de la région : en effet, 5,7% des salarié•e•s du pays de Lorient travaillent dans les IAA, contre 6,6 % en Bretagne et 2% en France.

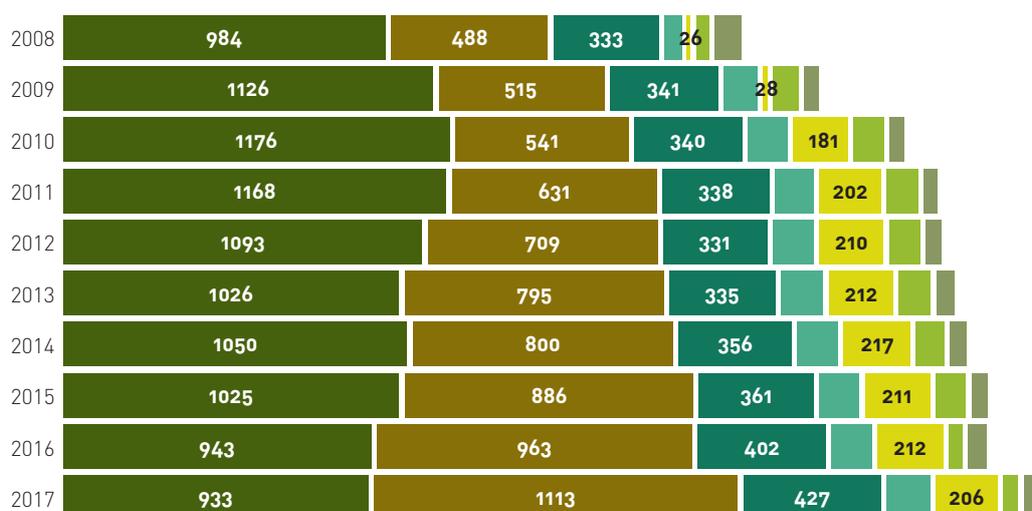
Les 2963 salarié•e•s de l'agro-alimentaire du pays de Lorient représentent 20% de l'effectif du département, et 4,8% de l'effectif régional.

Si on ajoute les salarié•e•s de l'agro-alimentaire à l'emploi agricole, les emplois dépendant de l'agriculture (excepté la filière logistique) représente plus de 4000 emplois, soit environ 5% de la population active du territoire.

Nombre de salarié•e•s par secteur

- transformation et conservation de la viande
- fabrication d'autres produits alimentaires
- transformation et conservations de produits de la mer
- fabrication de produits laitiers
- fabrication d'aliments pour animaux
- transformation et conservations de fruits et légumes
- fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie

Source : ACOSS, MSA - Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les établissements et les salarié•e•s de la filière agro-alimentaire sont issues des données ACOSS, complétées par les données MSA. Tous les salarié•e•s (exceptés intérimaires, stagiaires, apprentis, salarié•e•s détachés, etc), à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un dans l'effectif à inscrire, indépendamment de la durée du contrat de travail.

Les industries agro-alimentaires tirant parti de l'élevage restent majoritaires en termes d'effectifs sur le territoire. Comme dans les emplois agricoles, la transformation de produits animaux (viande et lait) et la fabrication d'aliments pour animaux représentent quasiment 1300 emplois, soit plus de 4 salarié.e.s sur 10 de l'agro-alimentaire.

En effet, le secteur de la transformation et conservation de la viande reste important en 2017, malgré des baisses régulières depuis 2011. Il se maintient grâce au secteur de la viande de volaille, qui a embauché 150 salarié.e.s entre 2008 et 2017, avec en particulier l'établissement Galliance (ex-Socalys), basé à Languidic (+210 salarié.e.s). Tandis que les autres secteurs (boucherie et produits à base de viande) ont perdu environ 200 salarié.e.s depuis 2008 : par exemple, les Salaisons de Guéméné à Lorient ont repositionné leurs activités de production près de Pontivy (-80 salarié.e.s).

La fabrication d'aliments pour animaux, principalement de ferme, a connu une croissance très forte, du fait de l'implantation de NUTREA Nutrition Animale à Languidic en 2010.

L'augmentation de salarié.e.s dans le secteur de la fabrication de produits laitiers entre 2008 et 2017 est principalement liée au développement en 2009 d'une fromagerie à la laiterie Lorco à Pont-Scorff.

Le secteur de la fabrication d'autres produits alimentaires est devenu prépondérant en 2017, répondant à une demande croissante du marché : cette forte augmentation est principalement

due à la fabrication de plats préparés, avec l'implantation de Cité Marine à Kervignac, qui a embauché plus de 600 salarié.e.s entre 2008 et 2017. Cet établissement se situe d'ailleurs dans les premiers établissements agro-alimentaires bretons en termes d'effectifs en 2017. On peut également noter la forte croissance d'Atlantic Nature, fabricant d'aliments homogénéisés et diététiques à Plœmeur, qui a embauché 54 salarié.e.s depuis 2008 (soit une multiplication par plus de 4 de son effectif).

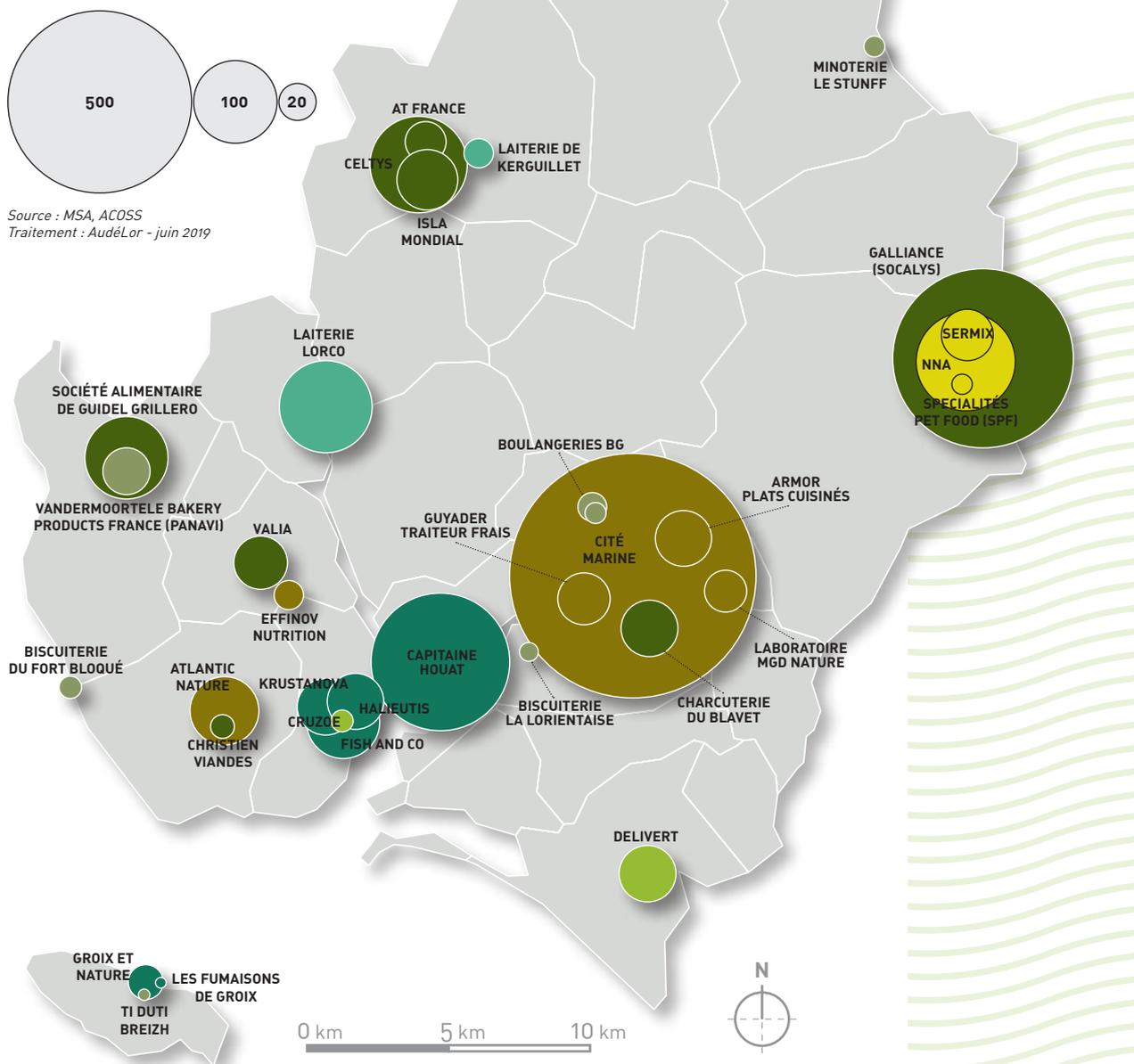
Le secteur de la transformation et de la conservation de poisson compte environ 430 personnes en 2017. **Si l'on compte Cité Marine, qui transforme principalement des produits de la mer et qui emploie près de 800 personnes, ce secteur devient aussi important que les industries agro-alimentaires tirant parti de l'élevage : plus de 1200 personnes, soit environ 40% des effectifs.**

L'effectif du secteur de la transformation et conservation des fruits et légumes reste stable sur la période 2008-2017, mais il avait quasiment doublé en 2009 du fait de l'implantation de Délivert à Plouhinec. En 2016, la fermeture de la conserverie Minerve à Quéven fait redescendre l'effectif au niveau de 2008.

On constate une légère hausse du secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie, principalement liée à l'implantation de la Boulangerie BG à Hennebont en 2016 et de la biscuiterie de Fort-Bloqué en 2013, qui viennent compenser la perte de 7 emplois à Guidel (Vandermoortele Bakery Products France). Les 3 minoteries enregistrent cependant une perte d'emplois (-5 au total).

Effectifs salarié·e·s des industries agro-alimentaires sur le pays de Lorient en 2017

- transformation et conservations de fruits et légumes
- fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie
- transformation et conservation de la viande
- fabrication d'autres produits alimentaires
- transformation et conservations de produits de la mer
- fabrication de produits laitiers
- fabrication d'aliments pour animaux



L'ÂGE DES EXPLOITANT•E•S

1 EXPLOITANT•E SUR 4 DE 56 ET PLUS EN 2017

Les chef•fe•s d'exploitation de 56 ans et plus sont répartis dans les différentes productions, sans distinction. Depuis 2012, la part des 36-55 ans a diminué assez fortement (-10 points), tandis que la part des 56 ans et plus a augmenté sans surprise (+7 points).

On note cependant une légère augmentation des 35 ans et moins depuis 2014, en nombre (+23) et en part (+3 points).

Évolution des effectifs par classes d'âge des exploitant•e•s agricoles sur le pays de Lorient

- 35 et moins
- 36 à 55 ans
- 56 ans et plus

Source : MSA
Traitement : AudéLor



La population de chef•fe•s d'exploitation de 56 ans et plus est supérieure à 25% dans 16 communes sur 26, avec plus d'un exploitant•e sur 3 dans les communes d'Hennebont, Gestel, Lanester, Calan, Bubry et Pont-Scorff.

On observe cependant une légère augmentation de la part des 35 ans et moins dans certaines communes, notamment littorales, mais c'est le plus souvent lié aux départs en retraite, non nécessairement suivis par des installations : le nombre de chef•fe•s d'exploitation baisse ce qui implique une part moins élevée des 56 ans et plus.

Les communes contribuant le plus à la population des 56 ans et plus des exploitant•e•s du pays de Lorient en 2017 sont principalement les communes les plus agricoles : Bubry, Languidic, Inguiniel, Caudan, Plouay, et Quistinic.

Ces 6 communes représentent 60% des 56 ans et plus sur le pays de Lorient, pour une représentation de 55% de l'ensemble des exploitant•e•s.

Si la proportion de 56 ans et plus sur le nord de Lorient Agglomération est plus forte que sur les autres secteurs, la part des 35 ans et moins l'est également du fait d'une population active agricole plus importante sur ces communes.

Sur le reste du territoire, les 56 ans et plus représentent 1/4 des exploitant•e•s. La proportion de jeunes agriculteur•trice•s est un peu plus faible sur la CCBB0 que sur Lorient Agglomération (10% contre 13%).

Répartition en classes d'âge des exploitant•e•s agricoles sur le pays de Lorient

Contribution des communes aux 56 ans et plus du pays de Lorient (part)

- 0 %
- Moins de 2,5 %
- De 2,5 % à 5 %
- De 5 % à 10 %
- Plus de 10 %

Part des classes d'âge

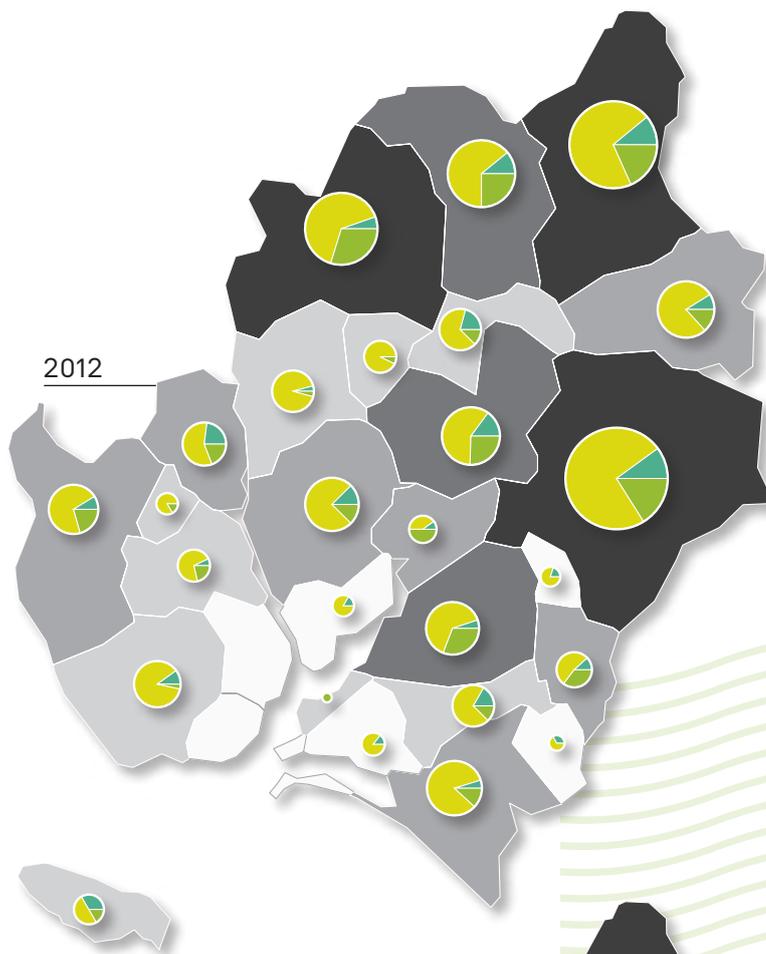
- 35 et moins
- 36 à 55 ans
- 56 ans et plus

Nombre de chef•e•s d'exploitation

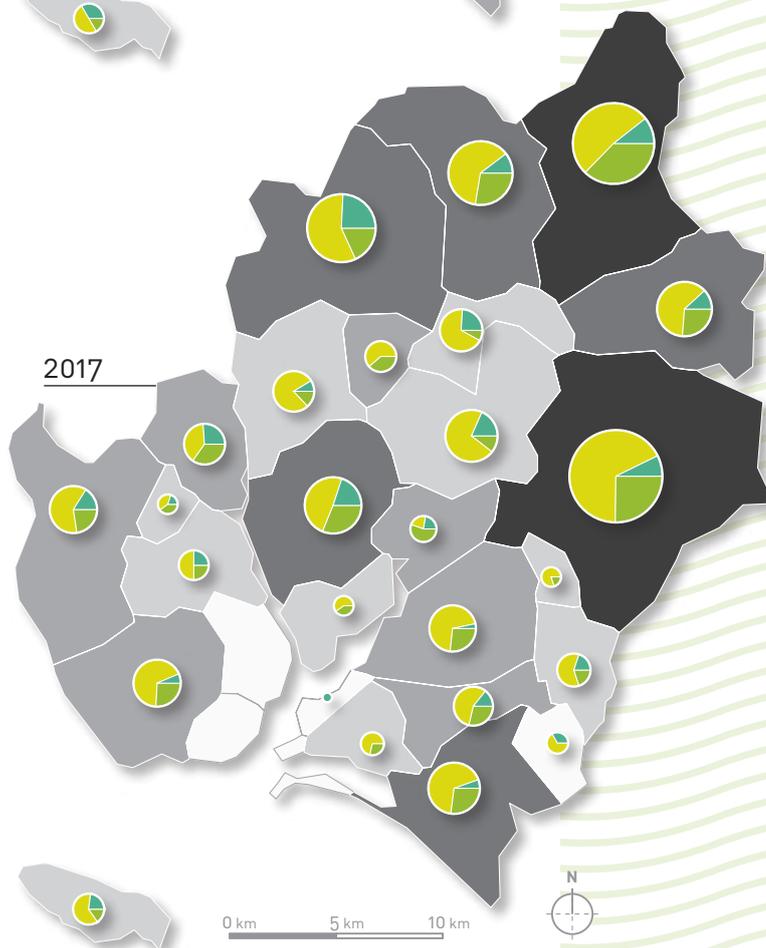


Source : MSA
Traitement : AudéLor - juin 2019

2012



2017



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur l'emploi agricole sont issues de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et comprennent les activités de cultures et de productions animales en excluant les codes NAF correspondant aux services rendus aux cultures et aux productions animales, les activités ostréicoles et sylvicoles.

Les tranches d'âge sont indiquées pour les chef•fe•s d'exploitation à titre principal ou secondaire, ce qui explique des nombres de chef•fe•s d'exploitation plus importants.

0 km 5 km 10 km



LES INSTALLATIONS AGRICOLES

22 INSTALLATIONS EN 2017

SOIT 3% DES EXPLOITANT•E•S

En 2017, il s'agit majoritairement d'installations en production végétale et d'élevages de vaches laitières.

En moyenne, sur la période 2007-2017, le végétal représente une installation sur trois, tandis que la production de bovin lait représente quasiment une installation sur deux (44%).

On observe une moyenne de 27 installations par an entre 2008 et 2017, avec des installations en végétal relativement constantes (en moyenne 11 installations par an). Les installations en bovin lait, après une baisse, remontent depuis 2013, avec en moyenne 10 installations par an sur la période.

En moyenne, en Bretagne, le taux de renouvellement est de 32% soit une installation pour trois départs en 2017.

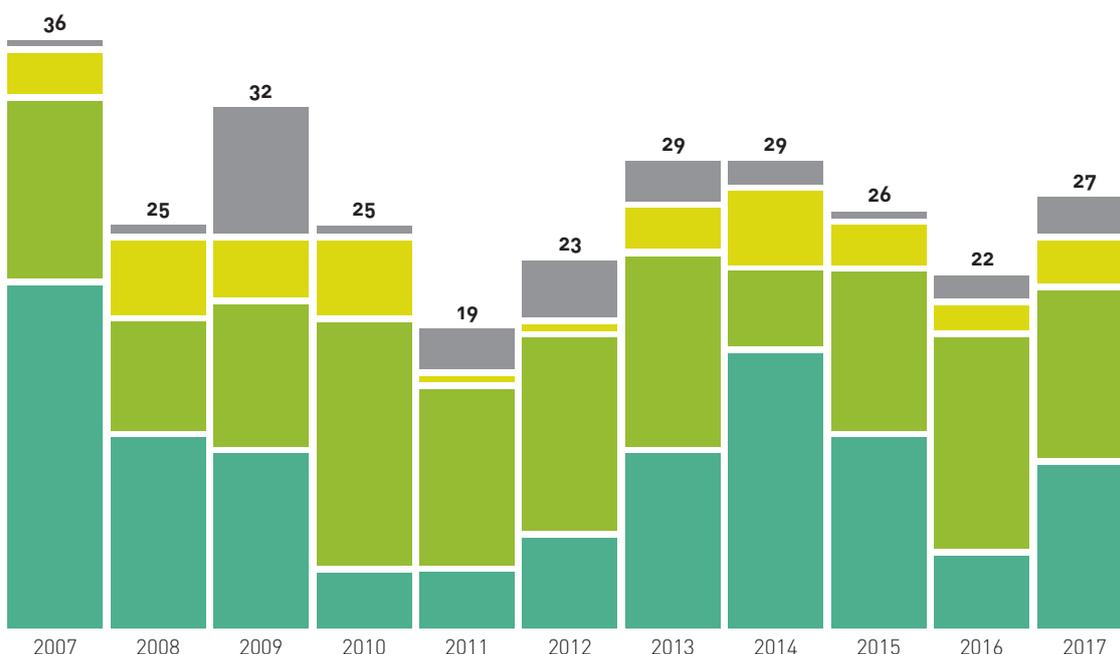
Ce taux diminue légèrement depuis plusieurs années, essentiellement du fait de l'augmentation du nombre de départs.

Les installations représentent environ 3% des chef•fe•s d'exploitation sur le territoire entre 2008 et 2017. Elles représentent 3,1% en Bretagne en 2016, ce qui est très similaire. Il faut noter que la Bretagne est une région plutôt dynamique en termes d'installations.

Répartition des installations par secteur

■ Élevage autres animaux ■ Hors-sol ■ Végétal ■ Bovin Lait

Source : MSA
Traitement : AudéLor



LES INSTALLATIONS AGRICOLES

58 INSTALLATIONS AIDÉES EN 5 ANS

On observe un maintien de la dynamique d'installation des agriculteur•trice•s sur le territoire : entre 2013 et 2017, une installation sur deux concerne un agriculteur•trice de moins de 40 ans. En 2017, sur le territoire, 14 projets ont été aidés avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

L'âge moyen de ces installé•e•s ayant bénéficié de la DJA est de 30 ans sur le pays de Lorient en 2017, une moyenne similaire à ce qui s'observe sur la région.

On observe une augmentation de l'installation dans le cadre familial sur le pays, avec des situations contrastées selon les années, ce qui n'est pas le cas en Bretagne, où on observe plutôt une augmentation des installations dans le cadre hors familial.

De la même façon, une installation sur deux concerne une personne ne venant pas du monde agricole, contre seulement 30% en Bretagne en 2017.



L'installation se fait majoritairement en GAEC, avec quasiment un porteur de projet sur deux en 2017 sur le pays de Lorient et en Bretagne, et ce sur la période 2013-2017.

Il faut également noter que 85% des installations aidées en Bretagne en 2017 concernent des reprises de fermes existantes. Ces chiffres ne sont pas disponibles actuellement sur le territoire.

La SAU moyenne de l'exploitation sur laquelle se fait l'installation baisse avec aujourd'hui 77 ha en moyenne en 2017 en Bretagne, contre 85 ha les années précédentes. En Bretagne, 23% des installations ont développé des circuits courts en Bretagne et/ou 11% ont développé une activité de transformation.

Installations aidées sur le pays de Lorient

- origine agricole
- cadre familial

Source : Chambre d'Agriculture, MSA, FRAB
 Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont issues des profils par EPCI réalisés par la chambre d'agriculture (source MSA 2017), complétées par des données MSA et de la FRAB. La DJA correspond à la Dotation Jeune Agriculteur, une aide gérée par la Région avec 80% de fonds FEADER. Elle est accordée aux jeunes agriculteur·trice·s remplissant certaines conditions réglementaires (réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé, capacité professionnelle, plan d'entreprise, ...).

On appelle installation "hors cadre familial" toute installation d'une personne n'ayant pas de lien de parenté (plus du 3^{ème} degré de parenté) avec le cédant. Il peut ainsi s'agir aussi bien d'un enfant d'agriculteur·trice ne reprenant pas la ferme familiale, que d'une personne extérieure au monde agricole.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

93 FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2017

SOIT 12,3% DES FERMES DU TERRITOIRE

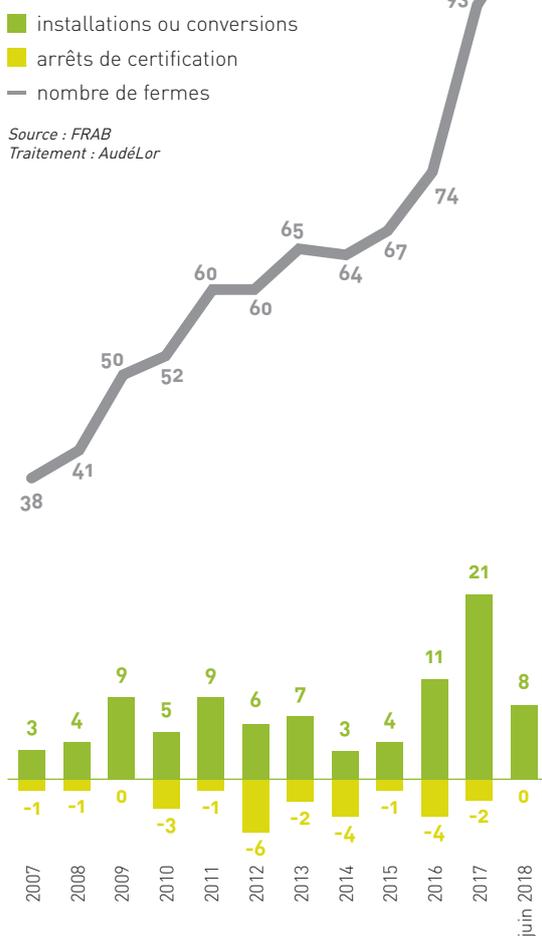
En 2017, le bio représente 12,3% des fermes du territoire, ce qui en fait le premier pays breton en nombre d'exploitations bio. La part d'exploitations bio est plus faible sur le département et la région, avec respectivement 8,5% et 8,2% des fermes en 2017.

Cela s'explique en partie par une plus forte proportion d'exploitations agricoles

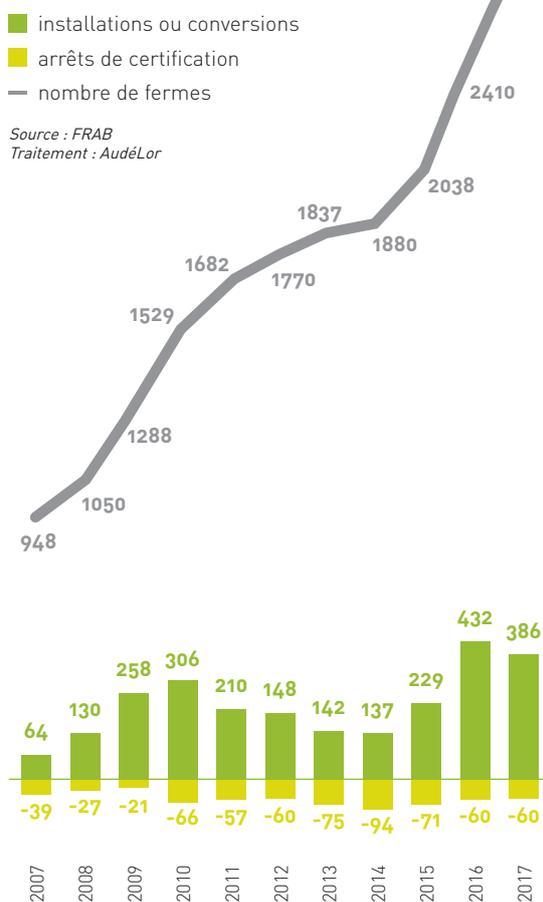
sur le département et la région que sur notre territoire.

Les tendances observées pour 2018 montrent cependant une accélération de la dynamique bio sur la région, puisqu'elle accueille désormais plus de 3000 fermes bio, soit 11,5% des exploitations bretonnes.

Les fermes bio sur le pays de Lorient



Les fermes bio en Bretagne



Sur le pays de Lorient mais également sur les autres territoires, la dynamique des exploitations bio est en constante augmentation, avec une accélération de ce rythme depuis 2015. Les ralentissements observés en 2012 et 2014 sur le pays sont dus à des arrêts de certification supérieurs aux installations.

Deux pics d'installations sont perceptibles quel que soit le territoire observé : entre 2009 et 2011 et à partir de 2015, où la courbe des exploitations bio s'accélère nettement. En dix ans, le nombre de fermes bio a été multiplié par 2,5 sur le territoire.

L'observatoire régional de l'agriculture biologique a analysé les arrêts de certification bio en Bretagne. En 2016, les "déconversions" ne représentent qu'1 arrêt sur 10, tandis que les retraites et arrêts anticipés totalisent 7 arrêts sur 10 en 2016.

Ces derniers s'expliquent par une nouvelle opportunité professionnelle pour 35% des cas, à 21% pour des problèmes de santé et à 14% par des problèmes économiques. La majorité des terres libérées sont retournées à l'agriculture bio, pour des installations (56%) et des

agrandissements (11%), 29% des terres n'étaient pas encore reprises ou n'avaient plus d'usage agricole et seulement 4% sont passées en non bio.

En 2017, les trois quarts des exploitant•e•s en bio ont répondu à l'enquête de la FRAB sur notre territoire : l'emploi salarié en bio de ces exploitations représentait 147 UTH.

À l'échelle régionale, les salarié•e•s embauchés à temps plein dans les exploitations bio ont été estimés à 1450 en 2016, soit 30% de la main d'œuvre salariée au sein de l'ensemble des exploitations bretonnes.

À l'échelle nationale, l'emploi en bio a été estimé à 2,4 UTH par exploitation bio (source INRA, Agence bio, FRAB) et 1.5 en non bio, mais cela varie beaucoup selon la production ou le circuit de commercialisation.

Ainsi, quelle que soit la pratique, **une ferme en maraîchage ou un élevage hors-sol emploiera en moyenne plus de salarié•e•s qu'un élevage laitier** et les exploitations commercialisant une partie de leur production en circuit court emploient plus de personnes.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes. Le nombre d'exploitations agricoles du territoire est issu du RGA de 2010, afin de conserver la cohérence avec les fiches de la FRAB, mais également pour pouvoir se comparer avec d'autres territoires. L'analyse par commune n'a pas été réalisée, car le seuil statistique de confidentialité (moins de 3 exploitations par commune) engendre une perte d'informations importante à ce jour, avec 7 communes soumises au secret statistique sur 22 communes comprenant au moins une exploitation en bio.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2680 HECTARES EN BIO

SOIT 8% DE LA SAU DU PAYS DE LORIENT EN 2017

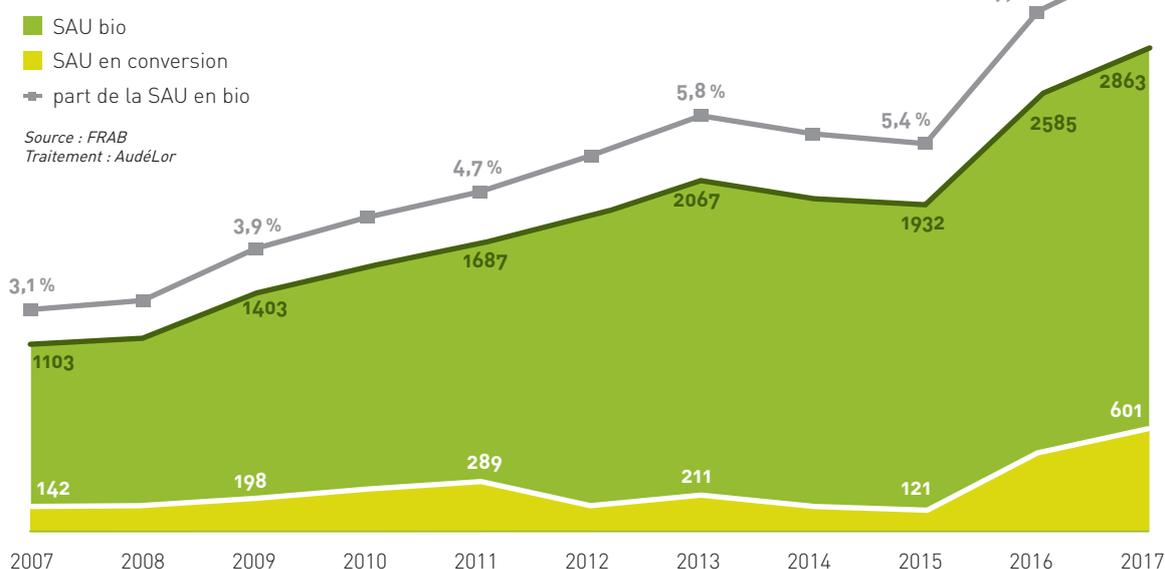
Les surfaces engagées en bio représentent 2860 ha en 2017, dont 20% en conversion. **Entre 2007 et 2017, la SAU s'accroît en moyenne de 10% par an sur le territoire, avec un doublement de la SAU bio en moins de dix ans**, même si l'on observe des baisses de SAU en 2014 et en 2015. Cela est principalement dû au décalage entre les nouvelles fermes bio et les cessations : le nombre d'hectares affecté peut être très différent, selon le type d'activité principale des exploitations agricoles en bio concernées.

Malgré sa première position en part d'exploitations bio, le pays de Lorient est en 7^{ème} position des pays bretons concernant les surfaces consacrées au bio, avec une part de SAU bio supérieure à la moyenne régionale (6,7%).

Cela s'explique notamment par le fait que quasiment **un tiers des exploitations bio ont pour activité dominante le maraîchage**, soit des superficies généralement faibles : cette activité représente **4% des surfaces consacrées au bio**, pour quasi-ment une ferme bio sur 3.

Le plan bio national a fixé un objectif de 15% de la SAU en bio en 2022, ce qui représente sur notre territoire 5350 ha. Cela induirait un quasi doublement des surfaces en 5 ans, soit une augmentation de 13% en moyenne par an soit 500 nouveaux hectares par an consacrés au bio (installation, conversion ou agrandissement).

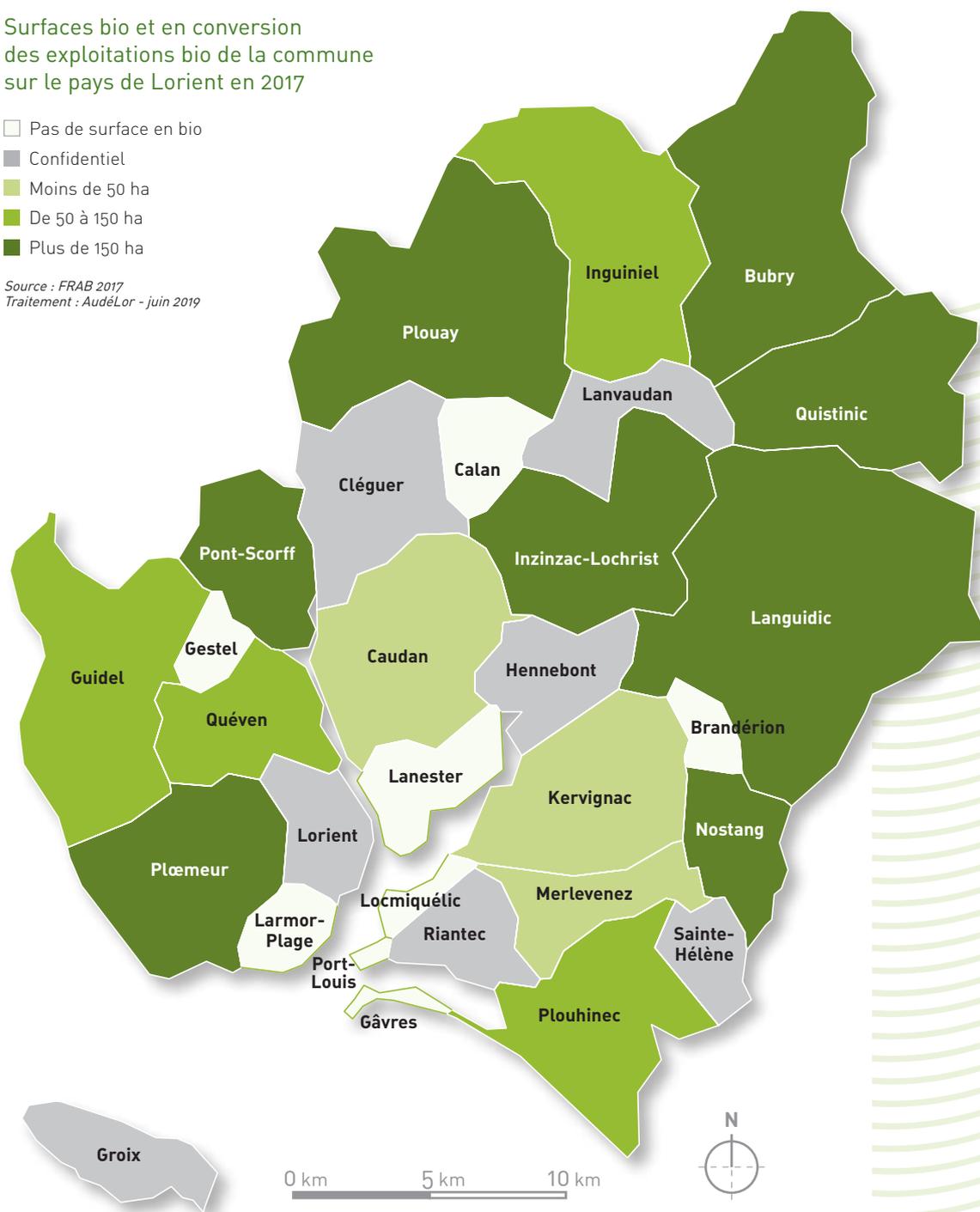
La SAU bio du pays de Lorient



Surfaces bio et en conversion
des exploitations bio de la commune
sur le pays de Lorient en 2017

- Pas de surface en bio
- Confidentiel
- Moins de 50 ha
- De 50 à 150 ha
- Plus de 150 ha

Source : FRAB 2017
Traitement : AudéLor - juin 2019



0 km 5 km 10 km



L'agriculture bio en Bretagne en 2017

8,2% des fermes - 6,7% SAU

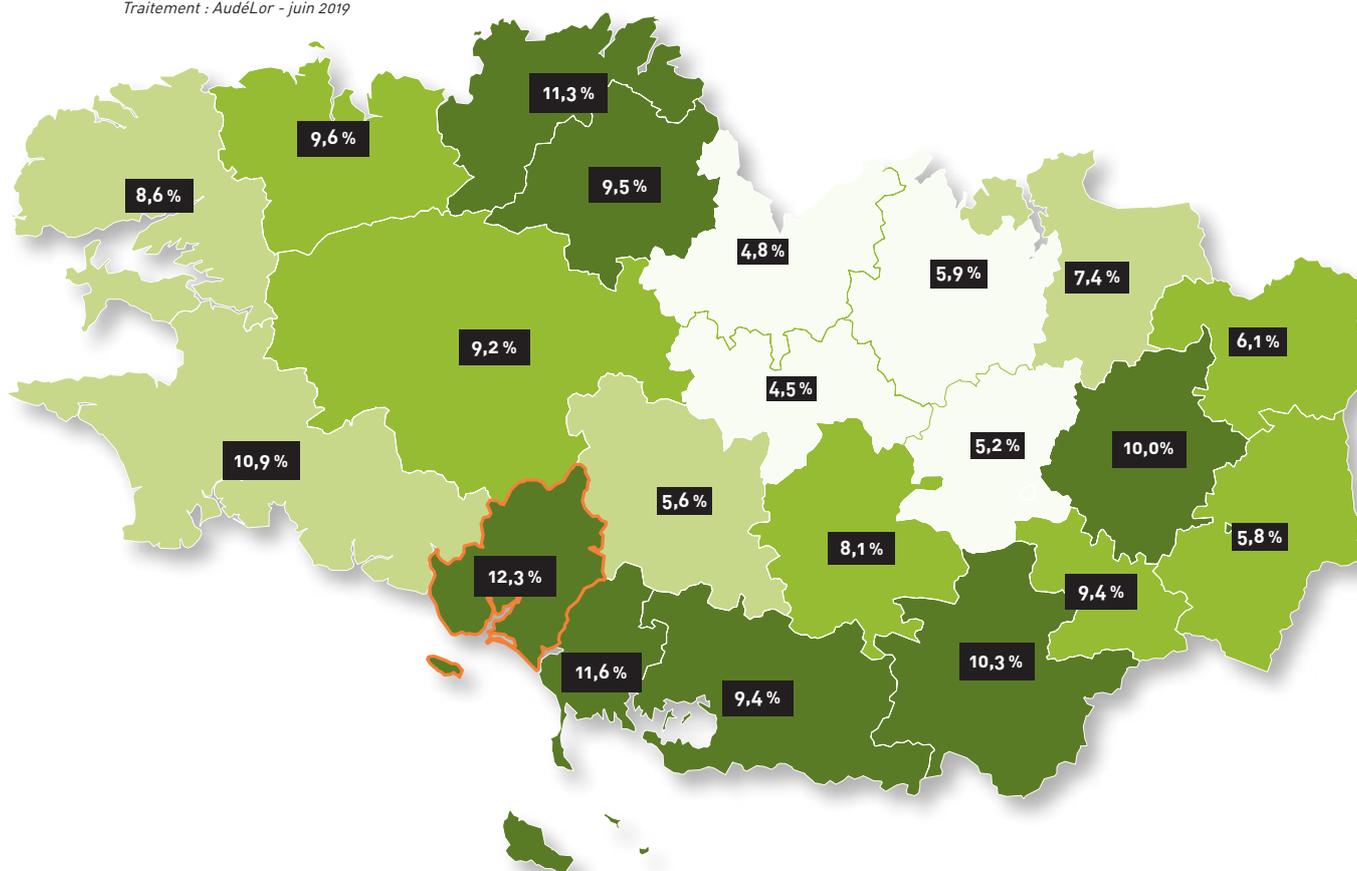
Part de la SAU bio

- Moins de 4 %
- 4 % à 6 %
- 6 % à 8 %
- Plus de 8 %

Part des fermes bio

10% 5%

Source : FRAB 2017, RGA 2010
Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

31% DES FERMES BIO EN MARAÎCHAGE EN 2017

L'orientation maraîchère du pays de Lorient est plus forte que sur la région ou le département : 31% des fermes bio contre 24% en Bretagne et seulement 21% sur le Morbihan. Tandis que la production laitière, activité dominante sur notre territoire, concerne 20% des exploitations bio contre 28% en Bretagne et 29% sur le département.

Le nombre de fermes bio en maraîchage n'a pas évolué entre 2006 et 2010, pour ensuite augmenter jusqu'en 2017.

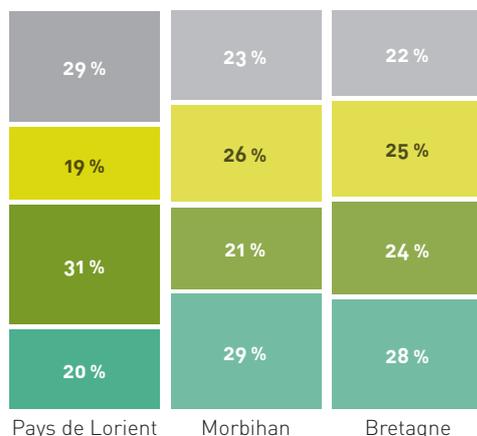
La part des exploitations bio en production laitière sur le pays de Lorient a varié au fil des années, avec une baisse entre 2006 et 2010, puis une stagnation jusqu'en 2015. Elle est ensuite revenue à un niveau similaire à celui de 2006.

Cependant, **le nombre de fermes bio en production laitière dominante est en augmentation constante**, avec un doublement du nombre de structures entre 2010 et 2017.

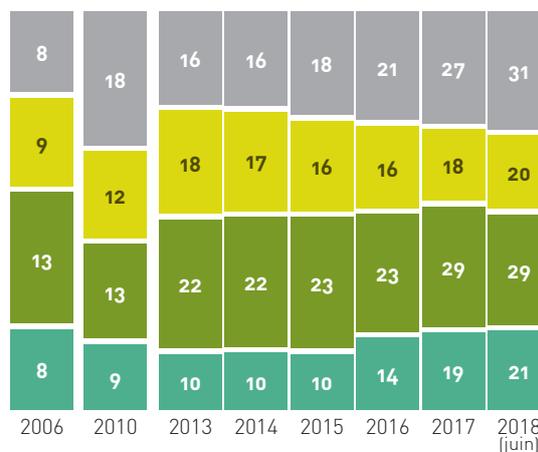
Le nombre des autres élevages bio a doublé entre 2006 et 2017, et se répartit à parts égales entre les bovins viande, les volailles et les ovins-caprins. Cependant, leur part a baissé, de façon mécanique par le jeu de l'augmentation plus forte au sein des autres productions.

Les autres productions regroupent principalement la production de fruits (11), les grandes cultures (9), mais aussi, dans une moindre mesure, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales ou PPAM (3) et les cultures fourragères (1).

Répartition des exploitations bio par production



Évolution de la répartition des exploitations bio par production



■ Légumes ■ Bovin Lait ■ Autres élevages ■ Autres productions

Source : FRAB - Traitement : AudéLor

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes. Les chiffres 2018 sont des estimations au 01/06/2018.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

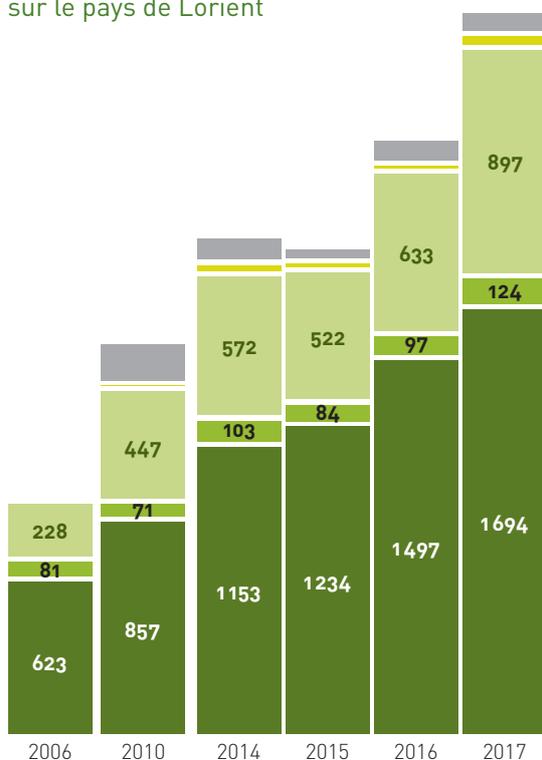
60% DE LA SAU BIO CONSACRÉE AUX HERBAGES EN 2017

Les surfaces consacrées au bio augmentent depuis 2006, notamment en herbages fourrages ainsi qu'en grandes cultures.

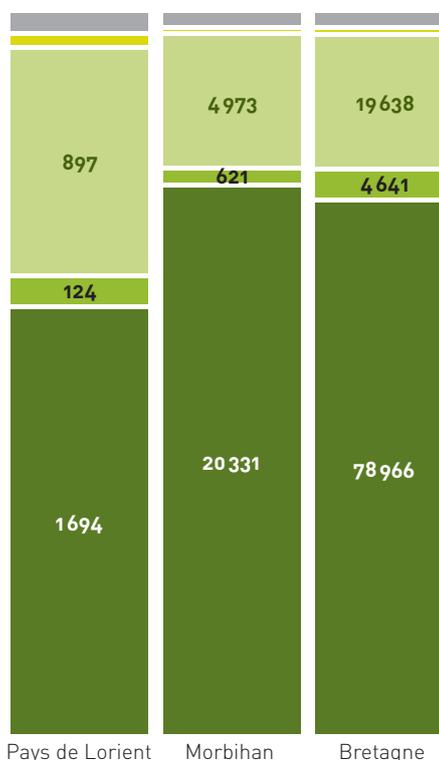
On peut voir qu'en 2017, la SAU bio est consacrée à 90% aux herbages fourrages et aux grandes cultures, alors que seulement 4% des surfaces sont consacrées au maraîchage qui représente pourtant 1/3 des fermes bio du territoire.

On constate que les surfaces en herbages fourrages représentent une part moins importante que sur les autres territoires, ce qui s'explique par une part plus faible d'exploitations bio en bovin lait sur le pays de Lorient, mais également par une part plus importante de grandes cultures.

Évolution de la SAU en hectares selon la production sur le pays de Lorient



Répartition de la SAU en hectares en 2017



■ Herbages fourrages ■ Légumes frais ■ Grandes cultures ■ Arboriculture et fruits ■ Autres

Source : FRAB - Traitement : AudéLor

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DES NOUVELLES FERMES EN MARAÎCHAGE ET BOVIN LAIT

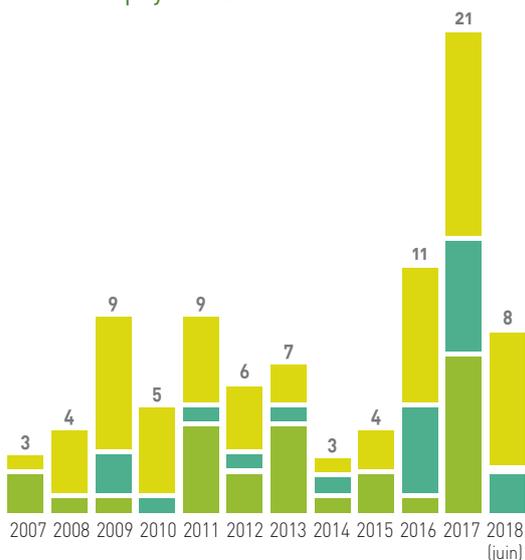
Le rythme d'implantation des nouvelles fermes (création ou conversion) en agriculture bio a fortement augmenté à partir de 2015 sur le pays de Lorient, comme sur la plupart des territoires bretons. Ces installations sont principalement portées par les activités de maraîchage, de manière historique et par la production laitière, qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Cela s'explique notamment par la crise du lait en 2016, qui a induit des conversions plus nombreuses vers le bio. Cette forte dynamique en systèmes laitiers s'observe de manière générale en Bretagne, depuis 2016, tandis que l'installation en maraîchage est plus constante.

Il faut noter l'installation de deux élevages de porcs bio au premier semestre 2018 sur Bubry et Quistinic, cette production n'étant jusque-là pas représentée sur le territoire.

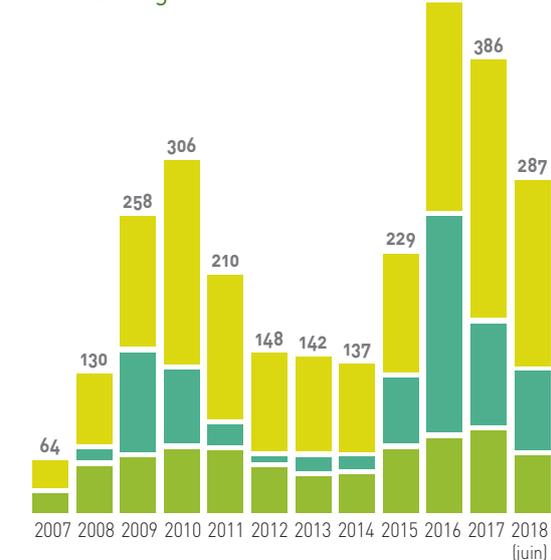
Une nouvelle ferme bio sur quatre s'est engagée en bovin lait, tandis qu'une sur cinq s'est tournée vers le maraîchage.

Les dynamiques sont différentes selon les productions : 90% des nouvelles exploitations bio en bovin lait sont des conversions (ou 75% des grandes cultures), tandis que cela ne représente que 40% des nouvelles fermes en maraîchage ou 25% des élevages de volailles.

Activités des nouvelles fermes bio sur le pays de Lorient



Activités des nouvelles fermes bio en Bretagne



■ Légumes ■ Bovin Lait ■ Autres

Source : FRAB - Traitement : AudéLor

L'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne (FRAB) a réalisé une enquête auprès des installations en bio au 1^{er} semestre 2018 (60% de réponses). **Il en ressort qu'une conversion est en général plus tardive qu'une installation, avec une classe des 50-59 ans majoritaire, contre 30-39 ans pour une installation.** Les nouvelles exploitations bio s'installent en moyenne avec 35 ha et emploient 1,7 UTH en 2018.

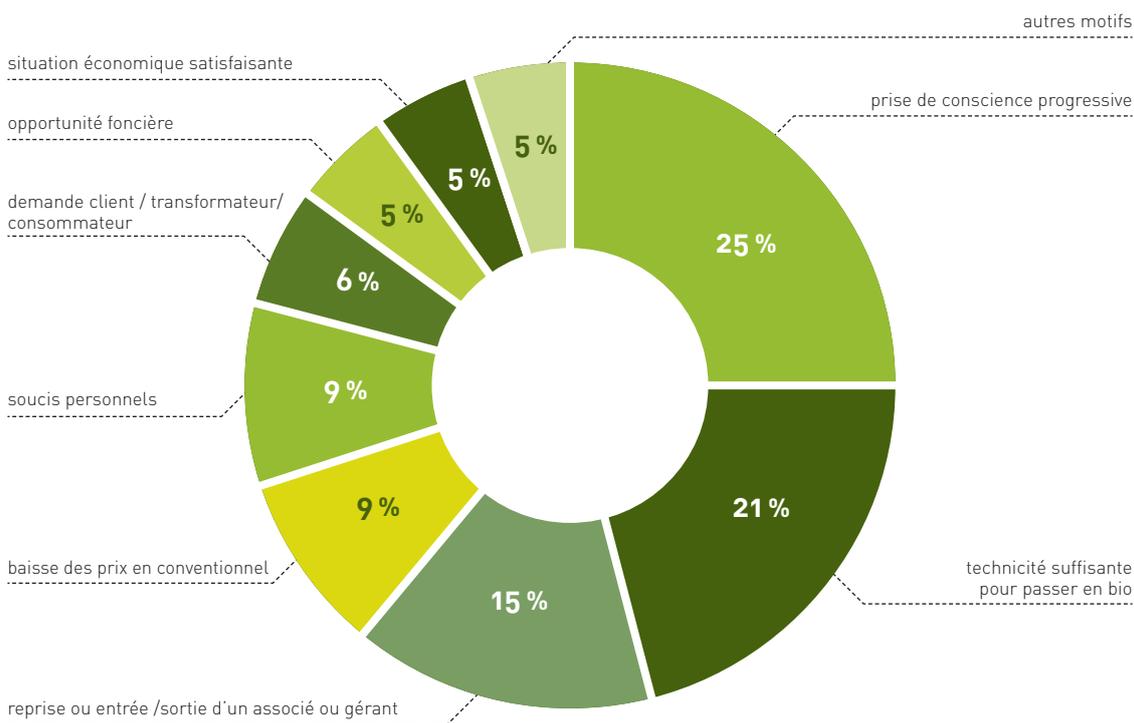
La conversion provient en général d'une démarche progressive, ce qui explique l'âge plus tardif, accompagnée de compétences

techniques suffisantes : les converti•e•s sont déjà dans une démarche de changement de leurs pratiques et évoquent le souhait de "préserver leur santé, celle des consommateurs et l'environnement", mais également de "mieux valoriser leurs produits".

La SAU des fermes converties est plus importante en moyenne (53 ha) que sur les créations d'exploitations bio et les circuits longs sont plus présents (72 %), du fait de l'importance des filières lait et grandes cultures, historiquement organisées en circuits longs.

Motifs déclencheurs des converti•e•s en Bretagne fin juin 2018

Source : enquête FRAB 2018
Traitement : AudéLor

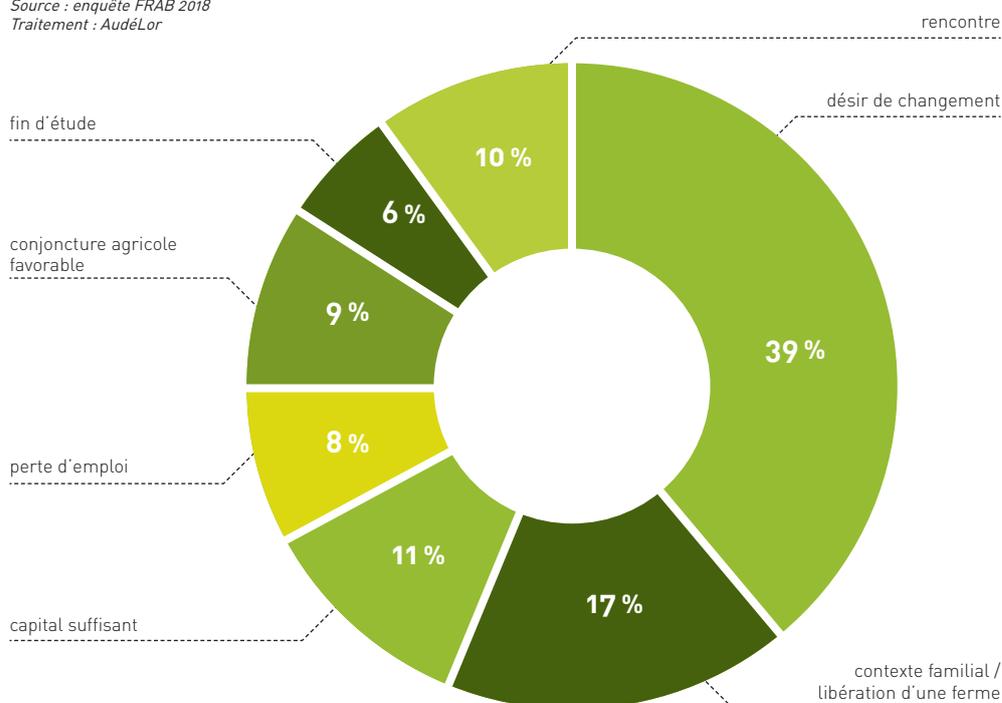


Ce sont généralement le désir de changement (être proche de la nature, métier manuel, être son propre chef•fe) ainsi que la libération d'une structure et le contexte familial qui déclenchent l'installation en bio.

Les installations se répartissent selon les différentes filières, avec une prédominance de maraîchage. Pour les installations, les productions sont vendues à 69% en circuits courts, avec un débouché principal en vente directe, suivi par les marchés et la vente aux artisans/restaurateurs.

Motifs déclencheurs des installé•e•s en Bretagne fin juin 2018

Source : enquête FRAB 2018
 Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bretagne de la FRAB sont issus des remontées d'informations des organismes de certification d'agriculture biologique au niveau national. LA FRAB consolide ensuite ces données par différents moyens, dont des enquêtes. Les chiffres 2018 sont des estimations au 01/06/2018. Les installations ne sont pas distinguées des conversions ici.

LA CONSOMMATION LOCALE

UNE PRODUCTION AGRICOLE EXCÉDENTAIRE

ENVIRON 30% DES EXPLOITATIONS EN CIRCUIT COURT RÉGULIER

Sur le pays de Lorient, 155 exploitations agricoles vendent en circuit court, partiellement ou non, ce qui représente environ 3 exploitations sur 10.

Entre 2013 et 2017, 31 installations aidées sur le pays de Lorient vendent régulièrement en circuit court, soit plus de la moitié des installations aidées ces cinq dernières années.

De plus, la FRAB réalise des enquêtes sur les circuits de commercialisation : en 2017, 56 exploitations bio sur les 71 ayant répondu à l'enquête vendent en circuit court, partiellement ou non, tandis que 31 vendent en circuit long, partiellement ou non.



Enfin, la chambre d'agriculture a estimé la part d'auto-consommation potentielle localement pour le lait, la viande de porc et les légumes : la production est excédentaire, tout particulièrement en ce qui concerne la viande de porc et les légumes, où le potentiel de consommation locale ne

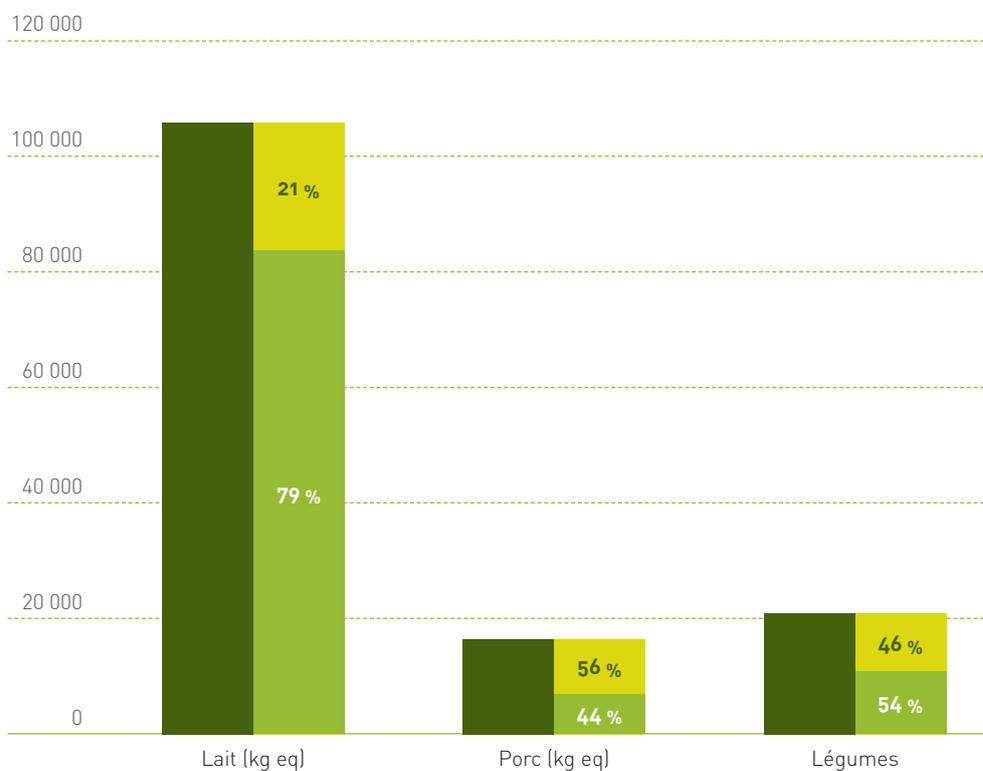
concerne que la moitié de la production locale. Cet excédent concerne l'ensemble de la Bretagne.

En ce qui concerne le lait, si tous les habitants consommaient uniquement en local, cela représenterait 79 % de la production de notre territoire.

Potentiel de consommation locale

- Estimation du volume de production locale
- Part auto consommable localement
- Part consommable à l'extérieur

Source : Chambre d'Agriculture
Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur le potentiel de consommation locale estimé sont issues des plaquettes de la Chambre d'Agriculture par EPCI en 2017. Les données sur l'agriculture biologique sont issues d'une enquête de la FRAB (taux de réponse de 76% en 2017).

L'ENVIRONNEMENT & LE CLIMAT

8,2% DE LA SAU DÉCLARÉE À LA PAC POUR 5 ANS EN MAEC SYSTÈME ENTRE 2015 ET 2017

La souscription à une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) consiste pour un agriculteur·trice à s'engager volontairement pendant 5 ans à mettre en œuvre les pratiques demandées dans le cahier des charges de la mesure. Il existe des mesures systèmes, qui engagent l'ensemble de l'exploitation (telles les systèmes polyculture élevage) et des mesures localisées, qui engagent une parcelle ou un élément paysager ayant un intérêt environnemental particulier (ex : zone humide).

58 mesures systèmes ont été engagées entre 2015 et 2017 sur le pays de Lorient, ce qui représente presque 3000 ha, soit 8.2% de la surface déclarée à la PAC en 2017. Plus de 60% des contrats se sont engagés sur les mesures systèmes polyculture élevage "maintien" - dominante élevage (implique notamment l'obligation de maintenir une part d'herbe importante dans la SAU), tandis qu'environ 1/3 des contrats concernent les MAEC SPE Evolution pour 42% des surfaces (ce qui implique notamment l'obligation d'augmenter sa part d'herbe dans la SAU).

49 MAEC localisées ont été engagées entre 2015 et 2017 sur le pays de Lorient, ce qui représente 230 hectares et environ 3 900 mètres linéaires de bocage. Les trois quarts des mesures localisées concernent les zones humides.

Les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) portés par les territoires volontaires sont établis en fonction de deux enjeux, "la reconquête de la qualité de l'eau et des sols" et "la préservation et la restauration de la biodiversité". Des mesures agro-environnementales et climatiques sont accessibles de manière spécifique dans ces PAEC, tandis que d'autres MAEC sont accessibles sur tout le territoire régional, comme les mesures systèmes polyculture élevage d'herbivores (SPE) - dominante élevage.

Quatre territoires ont été retenus sur le pays de Lorient dans le cadre des PAEC, pour la mise en œuvre des MAEC :

- ▶ 2015-2017 : le Scorff,
- ▶ 2015-2017 : le bassin versant du Blavet Morbihannais (Blavet rive droite sur notre territoire), avec un enjeu "Eau" sur le sud (bassin versant du Riant), et Biodiversité sur la majeure partie du territoire du Blavet rive droite
- ▶ 2015-2017 : Groix
- ▶ en 2016, la ria d'Étel

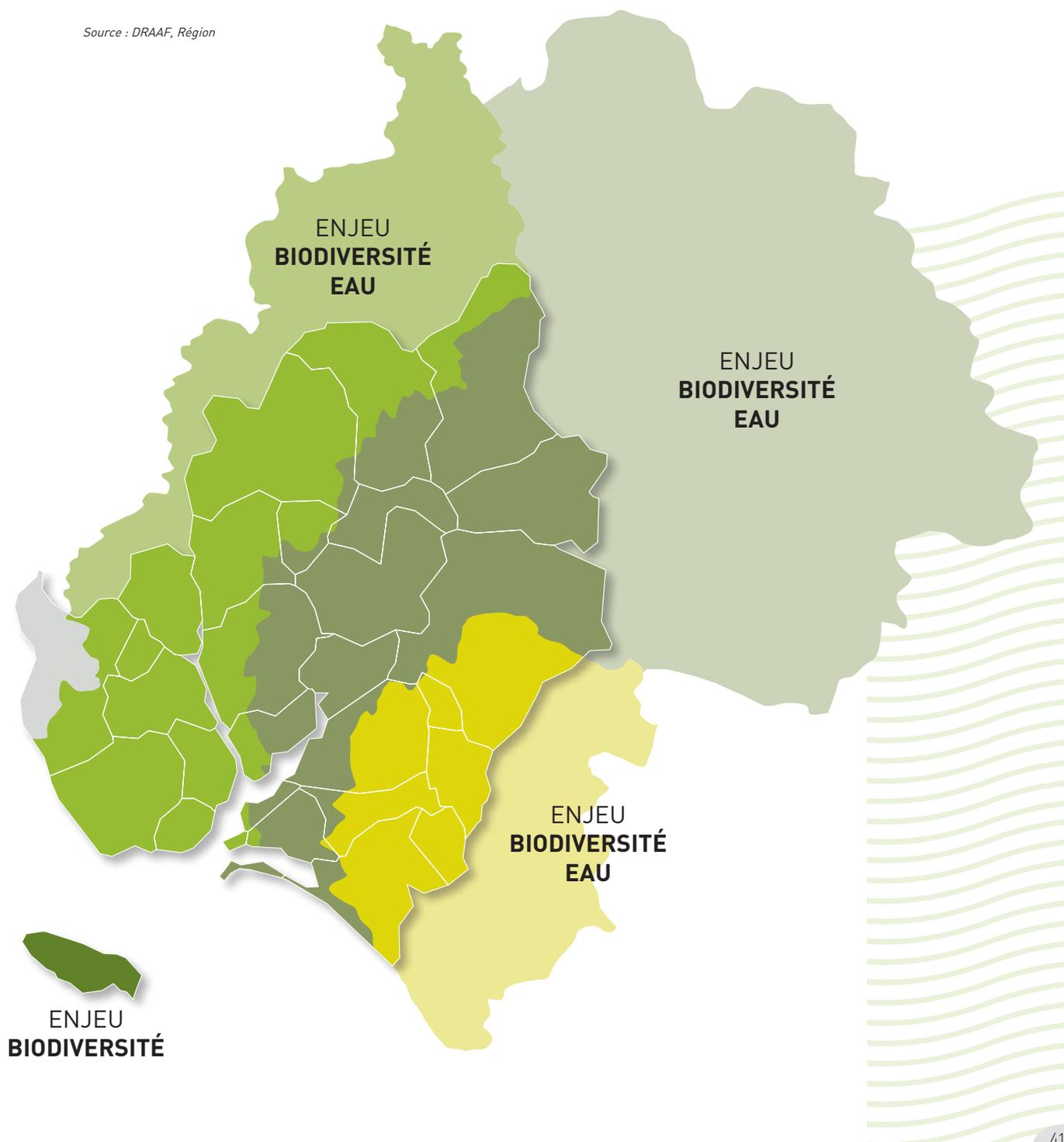
POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données transmises par la région Bretagne sont provisoires, car elles concernent les campagnes de 2015 à 2017 : la campagne de 2015 a été validée, mais les campagnes 2016 et 2017 sont en cours d'instruction. Les données stabilisées de 2015 à 2017 seront a priori disponibles fin 2019.

Territoires retenus dans le cadre des PAEC
pour la mise en œuvre des MAEC

- Scorff
- Bassin versant du Blavet morbihannais
- Groix
- Ria d'Étel

Source : DRAAF, Région



LE BOCAGE

40% DE BOCAGE MOYENNEMENT DENSE VOIRE DENSE

Le bocage constitue un paysage rural composé de prairies, cultures, pâturages, vergers... encadrés par un maillage de haies constituées d'arbres et arbustes, parfois plantés sur des talus. La densité bocagère a été analysée sur le maillage réalisé dans le SCoT du pays de Lorient, approuvé en 2018. Le maillage d'un hectare a été agrégé en maille de 25 ha pour les analyses bocagères.

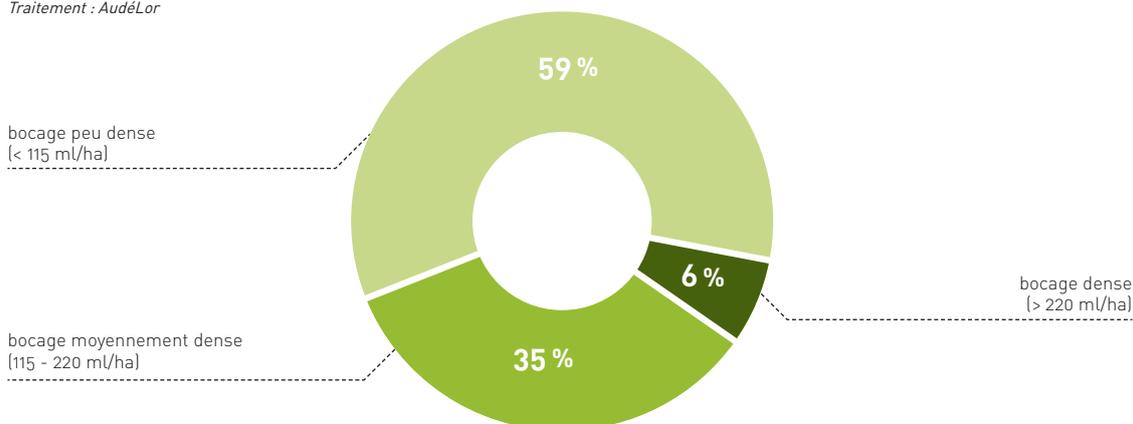
L'analyse de la densité bocagère pondérée est cohérente avec la définition des unités paysagères sur le territoire, à savoir que la densité bocagère est plus importante sur les reliefs, le long des vallées et notamment sur la commune de Bubry.

Les secteurs bocagers de la Crozetière ou de Plœmeur se détachent bien sur la carte. 80% des haies bocagères sont cependant en bon état sur le territoire, c'est-à-dire qu'elles possèdent un bon couvert végétal.

Les secteurs de bonne connexion des linéaires bocagers sont similaires à ceux de bonne densité bocagère, avec cependant des poches localisées de bocage peu dense mais bien connecté : les réseaux bocagers y sont de petite taille et isolés les uns des autres.

Densité bocagère pondérée (mailles de 25 ha)

Source : Breizh Bocage, AudéLor
Traitement : AudéLor



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données proviennent des remontées effectuées par les opérateurs Breizh Bocage, complétées par un inventaire en 2017 par AudéLor, selon la méthodologie régionale. Afin d'ajuster la perception de la densité bocagère dans le paysage, les lisières de boisements ont été prises en compte. La densité bocagère pondérée est calculée à partir du linéaire bocager pondéré par la qualité du couvert végétal et de la surface agricole potentielle au sein de chaque maille.

81 % haies de en bon état

50 % haies isolées

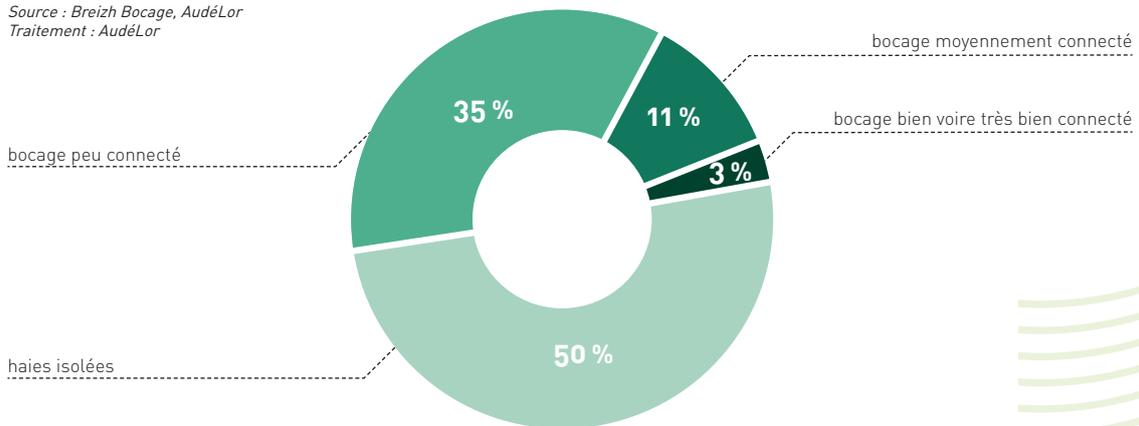
LE BOCAGE

81% DES HAIES EN BON ÉTAT

MAIS UNE HAIE SUR DEUX EST ISOLÉE

Connectivité des réseaux bocagers

Source : Breizh Bocage, AudéLor
Traitement : AudéLor

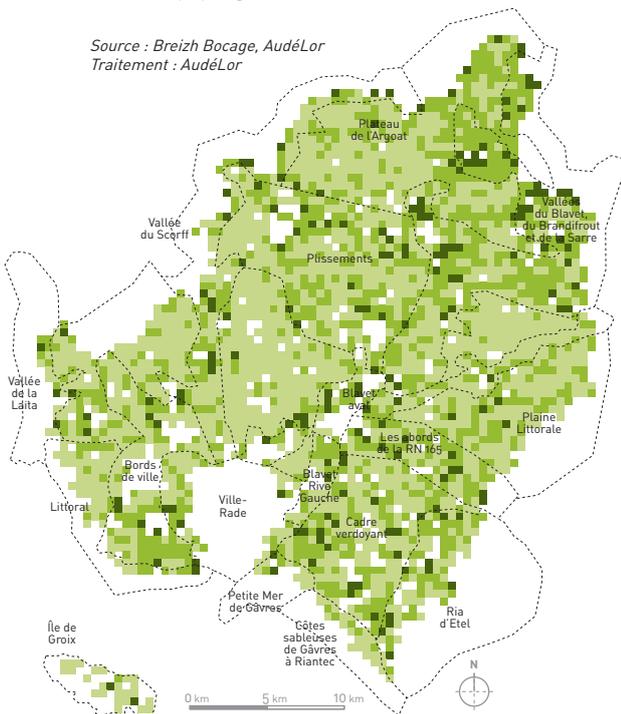


Densité bocagère pondérée sur le pays de Lorient

Mailles de 25 ha

- Bocage peu dense (< 115 ml/ha)
- Bocage moyennement dense (115 - 220 ml/ha)
- Bocage assez voire dense (> 220 ml/ha)
- Unité paysagère

Source : Breizh Bocage, AudéLor
Traitement : AudéLor

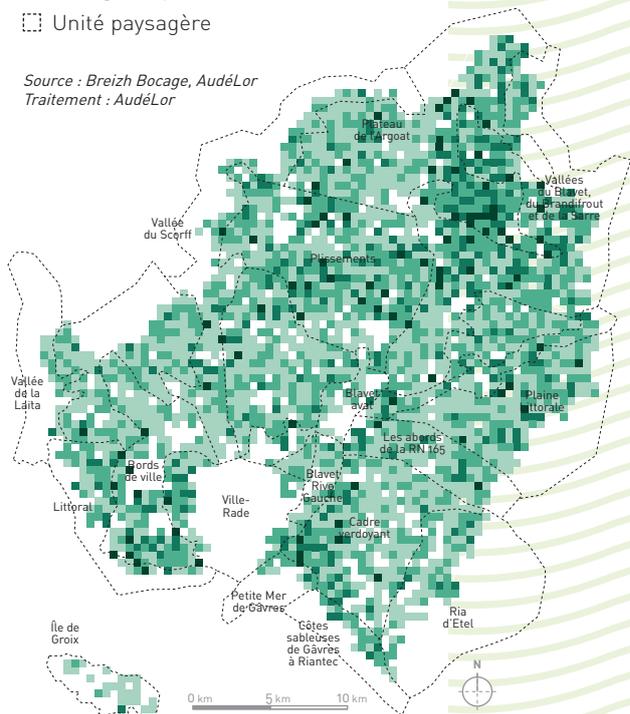


Connectivité des réseaux bocagers sur le pays de Lorient

Mailles de 25 ha

- Haies isolées
- Bocage ouvert
- Bocage peu connecté
- Bocage moyennement connecté
- Unité paysagère

Source : Breizh Bocage, AudéLor
Traitement : AudéLor



LA SURFACE AGRICOLE

SAU = 38% DU PAYS DE LORIENT EN 2017

- 1,3% PAR AN DE SAU EN 10 ANS SOIT 440 HA

La SAU du pays de Lorient couvre 32 880 ha en 2017, ce qui représente 38% de la superficie du territoire. Entre 2007 et 2017, la SAU du territoire a perdu 12%, soit 1,3% par an en moyenne de surface pendant les 10 dernières années, ce qui représente environ 440 hectares par an.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte historique de perte de la SAU : le Recensement Général Agricole (RGA) recense une perte de l'ordre de 10% de la SAU sur le territoire entre 1988 et 2010. Ces baisses sont similaires sur les autres territoires.

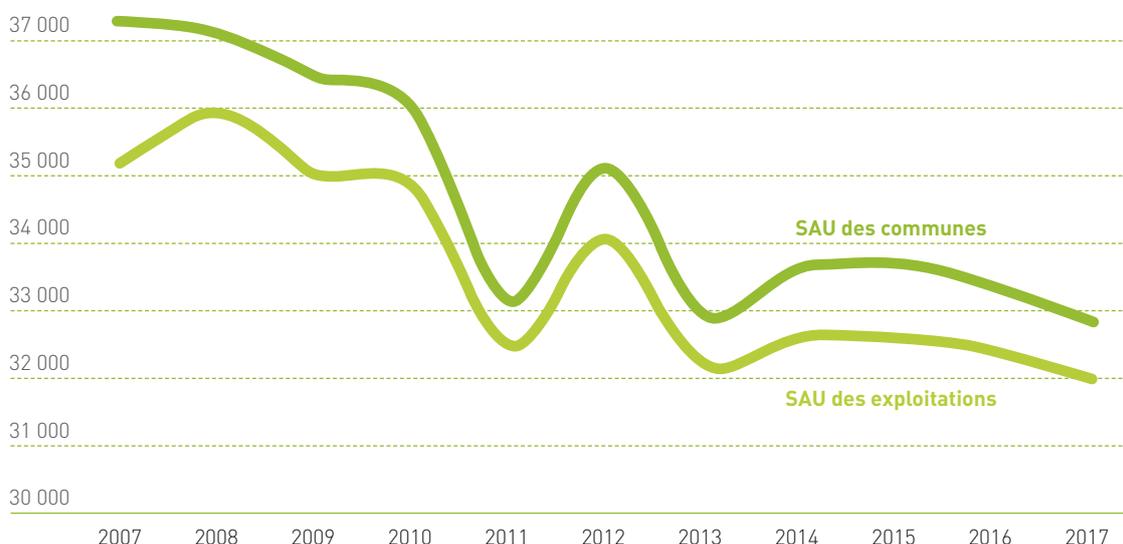
La SAU des communes est supérieure à celle des exploitations, car une partie des terres agricoles est exploitée par des exploitant•e•s situé•e•s en dehors du pays de Lorient.

La SAU diminue depuis de nombreuses années mais les baisses brutales observées en 2011 et 2013 sont liées au fait que lorsqu'une exploitation cesse son activité, la structure ou les terres ne sont pas forcément reprises dans l'année.

Cette perte de SAU est liée à plusieurs causes : artificialisation des surfaces, mais aussi rétention foncière, activités de loisirs, friches, etc. L'indicateur suivant a pour objectif d'identifier la nature des espaces consommés par l'urbanisation entre 2004 et 2013.

Évolution de la SAU du pays de Lorient

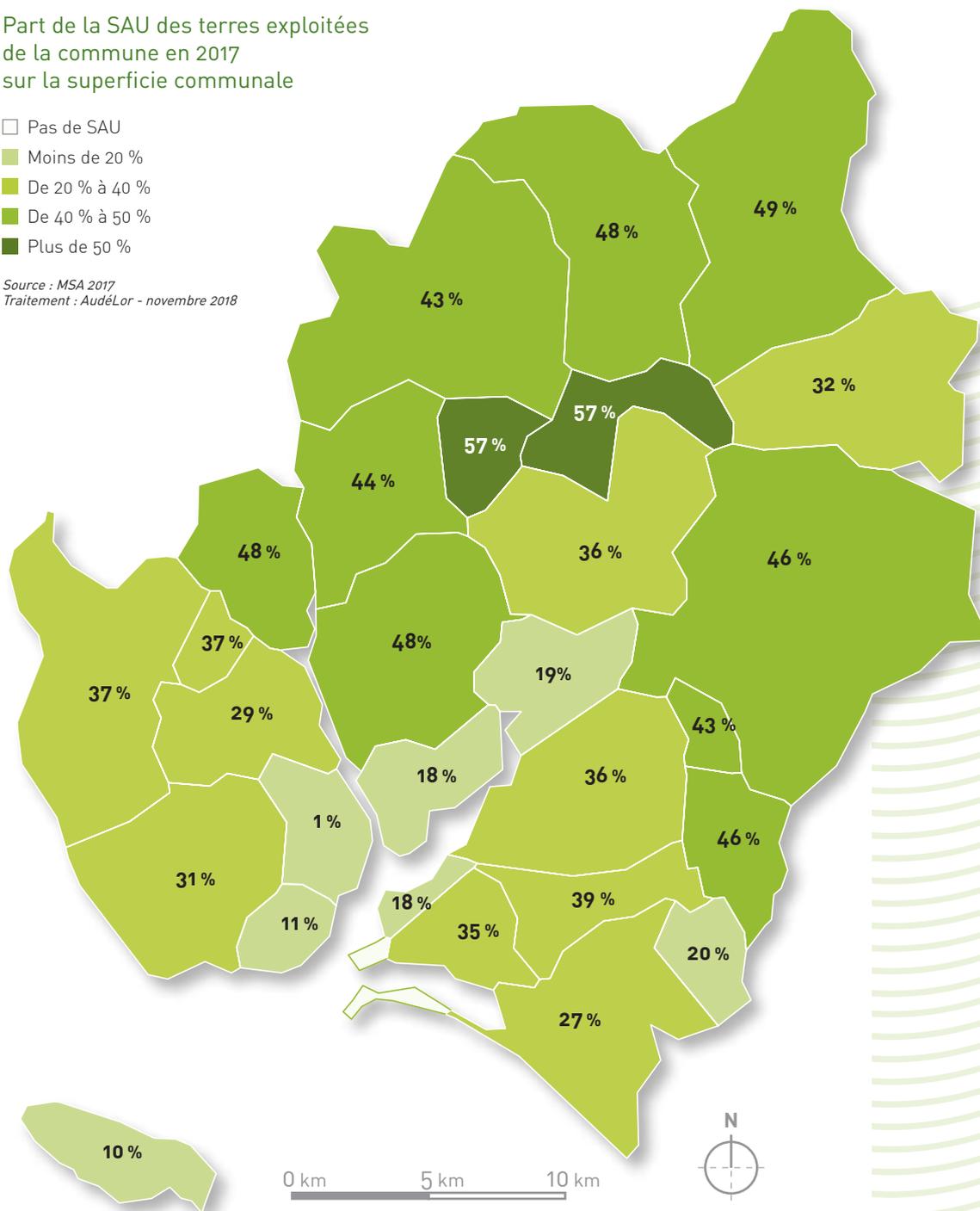
Source : MSA
Traitement : AudéLor



Part de la SAU des terres exploitées
de la commune en 2017
sur la superficie communale

- Pas de SAU
- Moins de 20 %
- De 20 % à 40 %
- De 40 % à 50 %
- Plus de 50 %

Source : MSA 2017
Traitement : AudéLor - novembre 2018



0 km 5 km 10 km



LA SURFACE AGRICOLE

60 HA PAR EXPLOITATION EN 2017

En 2017, les exploitant·e·s ayant déclaré des surfaces à la PAC possèdent en moyenne 60 hectares sur leur ferme.

La surface moyenne des exploitations en 2000 était de 32,6 hectares, contre 47,0 en 2010 d'après le RGA.

Sur le pays de Lorient, quasiment 4 hectares sur 10 sont consacrés aux prairies, ce qui est cohérent avec la dominante laitière de notre territoire. Le maïs et les céréales représentent respectivement 27% et 24% de la SAU déclarée à la PAC.

Les légumes concernent 4% de la SAU déclarée. Cependant, toutes les fermes du territoire ne font pas de déclarations PAC, en particulier celles qui ont pour activité dominante le maraîchage.



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Ces données de SAU sont issues des données de la MSA, en séries chronologiques, ce qui permet de suivre son évolution. Le Recensement Général Agricole (RGA) est une enquête décennale, fournissant un portrait de l'économie agricole, pour l'ensemble des exploitations. Les données portent sur les cultures, l'élevage, la diversification, l'emploi, etc.

SAU du pays de Lorient en 2017

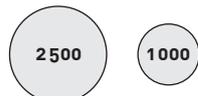
Occupation du sol dominante de la commune

- Prairies
- Maïs
- Céréales

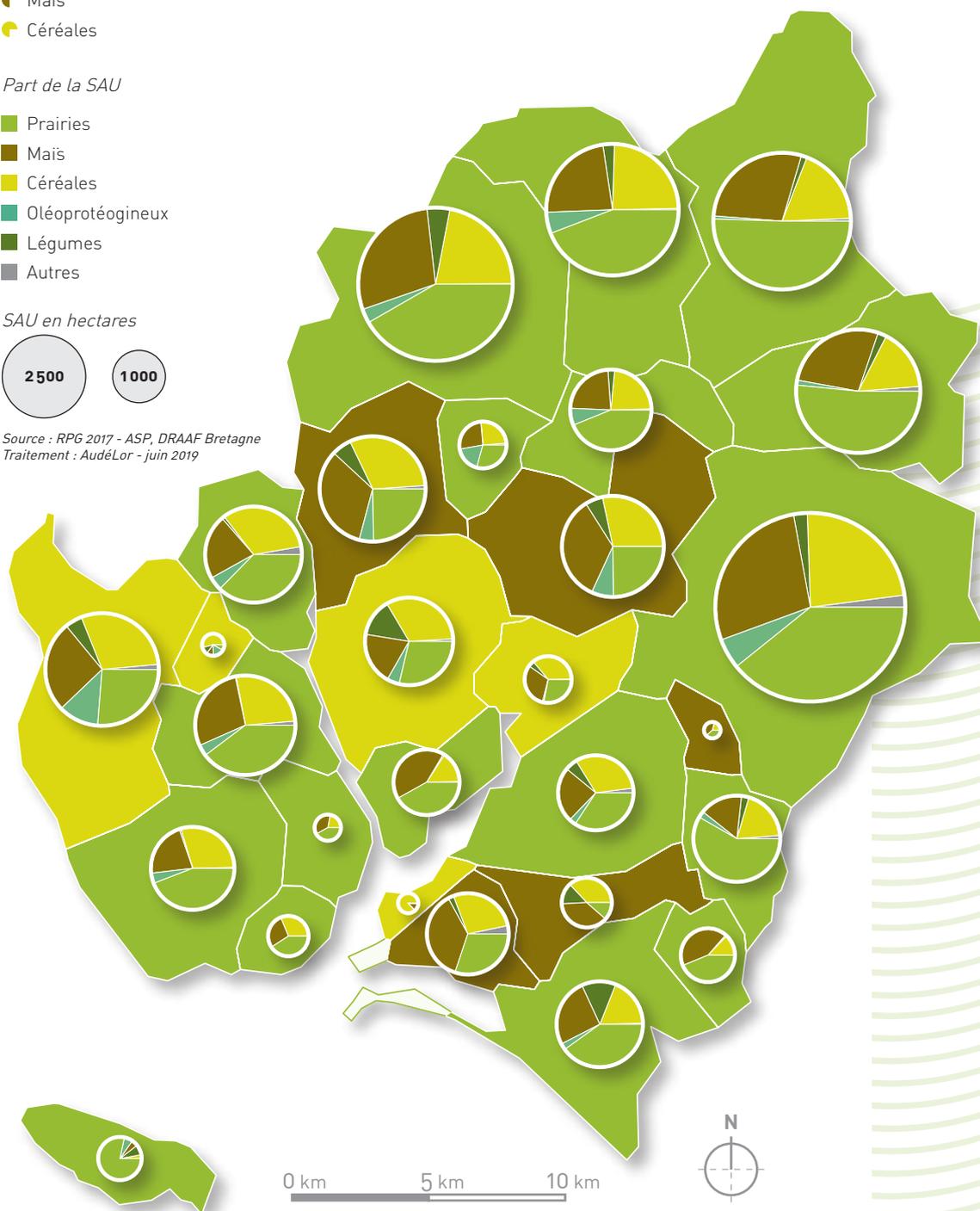
Part de la SAU

- Prairies
- Maïs
- Céréales
- Oléoprotéagineux
- Légumes
- Autres

SAU en hectares



Source : RPG 2017 - ASP, DRAAF Bretagne
Traitement : AudéLor - juin 2019



LE FONCIER AGRICOLE

72 HA PAR AN D'ESPACES AGRICOLES CONSOMMÉS PAR L'URBANISATION ENTRE 2004 ET 2013

Entre 2004 et 2013, on constate que l'urbanisation a consommé 637 hectares d'espaces agricoles et 318 hectares d'espaces naturels. Les deux tiers des espaces consommés par l'urbanisation sont des espaces agricoles. Cela représente 72 ha d'espaces agricoles consommés par an sur le territoire, soit 0,2% de la SAU du territoire.

La consommation d'espace a été également observée à l'échelle bretonne, sur la base des données de l'enquête Teruti-Lucas par la DRAAF Bretagne. Entre 2010 et 2015, plus de 3260 hectares ont été consommés en moyenne chaque année en Bretagne soit 0,2% de sa SAU également.

Au total, l'urbanisation a consommé 955 ha d'espaces agricoles et naturels entre 2004 et 2013 sur le pays de Lorient soit 106 ha/an, ce qui est cohérent avec la consommation d'espace observée par AudéLor, avec 90 ha/an en moyenne entre 1999 et 2016. Celle-ci n'est pas linéaire, on observe un ralentissement de la consommation d'espace depuis 2009, avec un rythme moyen annuel de 58 ha entre 2009 et 2016, contre quasiment le double avec 116 ha/an entre 1999 et 2009.

La différence s'explique notamment par le fait que certains espaces ont été considérés comme agricoles ou naturels en 2004, alors qu'ils étaient situés au sein d'une centralité urbaine. Généralement sans usage, ces espaces sont considérés comme transitoires.

En effet, ces espaces étaient le plus souvent agricoles, puis dès lors qu'ils sont au sein d'une centralité, ils perdent leur usage et seront a priori urbanisés dans les années à venir. Ces espaces transitoires sont ainsi difficiles à interpréter sur l'orthophotographie et à catégoriser. Une estimation plus fine pourra être réalisée avec une troisième période d'analyse.

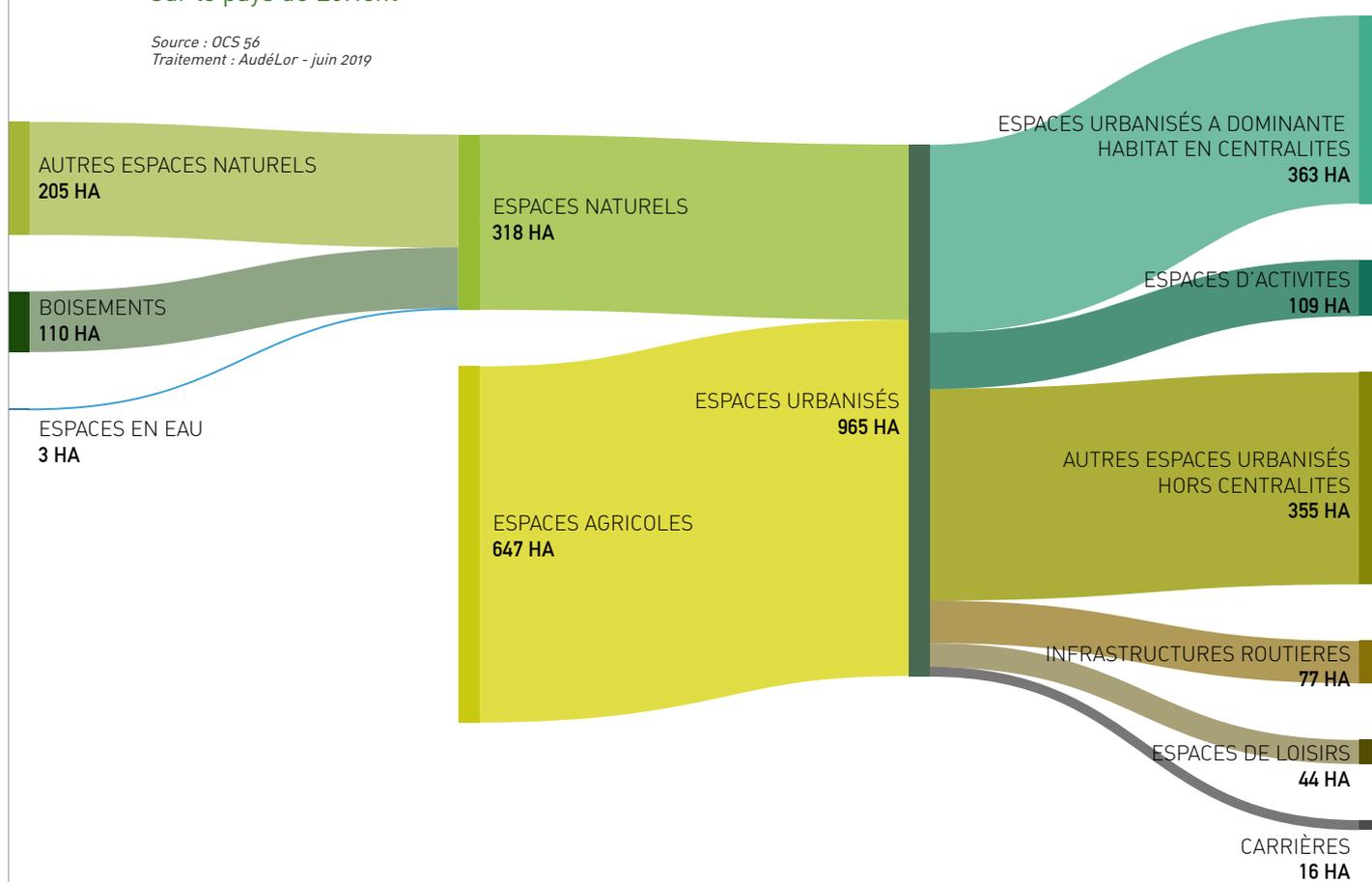
Les 965 hectares urbanisés entre 2004 et 2013 concernent majoritairement de l'urbanisation à dominante d'habitat, soit en centralités (363 ha, environ 40 ha/an) soit en dehors (355 ha, environ 39 ha/an). Les principales zones d'activités ont consommé 109 hectares entre 2004 et 2013, soit environ 12 ha par an. Les infrastructures routières ont consommé 77 ha en neuf ans, tandis que les espaces de loisirs ont artificialisé 44 hectares, et les carrières 16 ha.

L'analyse de la consommation d'espace sur le pays de Lorient entre 1999 et 2016 a également mis en évidence des rythmes de croissance similaires :

- ▶ 12 ha/an dans les principales zones d'activités, avec un rythme relativement constant
- ▶ 35 ha/an hors centralités, avec moins de 25 ha/an en moyenne après 2009 contre plus de 60 ha avant 2009

Caractérisation des espaces artificialisés entre 2004 et 2013 sur le pays de Lorient

Source : OCS 56
Traitement : AudéLor - juin 2019



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données utilisées sont celle de l'occupation des sols réalisée à partir de l'orthophotographie du territoire en 2013 et en 2004 (OCS 56 – IGN/Megalis). Les espaces urbanisés correspondent aux terres dédiées à l'habitat et aux activités, aux infrastructures de transports, les espaces de loisirs et les carrières. Ils comprennent également les jardins et espaces verts, mais également les délaissés routiers ou encore les plans d'eau consacrés à l'extraction. Les espaces naturels regroupent les espaces boisés, les espaces en eau et les espaces naturels mixtes.



AudéLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

